

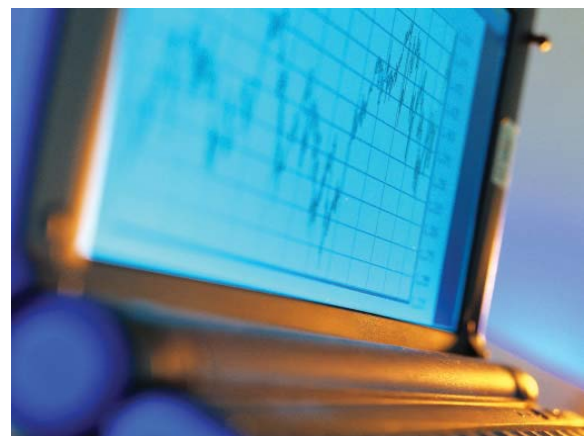


Plan d'activités intégré

Mise en œuvre du renouvellement et de la transformation



« Améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources »



2013–2016



Table des matières

Message du sous-ministre et des sous-ministres délégués	1
Résumé	2
Introduction	4
Contexte stratégique et priorités stratégiques	7
Contexte mondial	7
Contexte canadien	7
Priorités stratégiques	12
Contexte organisationnel et les priorités organisationnelles	23
Contexte organisationnel	23
Priorités organisationnelles	27
Conclusion	35

Message du sous-ministre et des sous-ministres délégués

À l'instar du plan de l'an dernier, le Plan d'activités intégré de cette année organise nos engagements en fonction de nos quatre priorités stratégiques et quatre priorités organisationnelles – des priorités qui sont bien établies et en harmonie avec les objectifs du gouvernement du Canada et de la fonction publique.

Grâce à nos priorités stratégiques, nous espérons élargir l'accès aux marchés et nos partenariats internationaux afin d'aider le Canada à réaliser le plein potentiel de nos ressources naturelles au moyen de leur exploitation responsable, à appuyer l'innovation qui renforce la capacité concurrentielle et le rendement environnemental de nos secteurs des ressources naturelles et à approfondir et appliquer les connaissances en matière de science et technologie au profit de la protection et de la sécurité de la population canadienne. Ces efforts contribuent à l'atteinte des objectifs du gouvernement, à savoir : une croissance économique forte, un environnement propre et sain et un Canada sécuritaire et sécurisé.

Grâce à nos priorités organisationnelles, nous nous efforçons d'être des leaders politiques, de tirer parti de notre science et technologie, de transformer notre façon de travailler et de favoriser l'épanouissement de notre personnel – des objectifs en harmonie avec l'appel du chef de la fonction publique nous demandant d'accentuer nos collaborations et nos innovations et d'augmenter notre rendement.

En allant de l'avant ensemble, nous ferons progresser nos priorités stratégiques et organisationnelles, tout en prévoyant les changements apportés à notre environnement et en nous adaptant à ceux-ci, de même qu'en transformant et en renouvelant la façon dont nous travaillons. Que vous soyez un inspecteur des explosifs, un technicien de laboratoire, un analyste des politiques ou un agent d'approvisionnement, vous avez un rôle à jouer en vue de permettre à RNCan de réaliser ses priorités.

Ce Plan d'activités intégré représente nos plans à un moment donné. Cependant, la publication d'un plan n'est pas la conclusion du processus de réflexion à propos de l'avenir. Nous devons continuer d'avoir des conversations nous permettant de concevoir la version suivante de notre programme. Chaque employé de RNCan a un rôle à jouer, non seulement en vue d'exécuter ce plan aujourd'hui, mais aussi en ce qui a trait à la réflexion sur ce que nous devons faire pour nous préparer pour demain.

En conjugaison avec les autres plans ministériels et sectoriels, utilisez ce Plan d'activités intégré comme référence pour orienter vos actions au cours de la prochaine année et inspirer les conversations à propos de l'avenir et de la façon nous devons y répondre.

« Qui aurait pensé l'an dernier que notre pays si riche en ressources naturelles se heurterait à l'approvisionnement énergétique concurrentiel des gaz de schiste et de nouvelles sources de pétrole aux États-Unis? Qui aurait imaginé que les pipelines occuperaient une place si importante à l'ordre du jour national et international? Ou qu'ils figureraient non seulement parmi les priorités de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, mais aussi du Québec et du Nouveau-Brunswick?

D'une manière ou d'une autre, les Canadiens seront confrontés à ces nouveaux enjeux souvent difficiles. Dans presque tous les cas, le gouvernement fédéral devra jouer un rôle constructif et faire preuve d'imagination. Les ministres ne pourront pas relever ces défis sans l'aide d'une fonction publique qualifiée, bien informée et souple. Aujourd'hui autant que jamais, la fonction publique du Canada a une contribution essentielle à apporter à l'intérêt national. »

Septième rapport au premier ministre, mars 2013



Serge P. Dupont
Sous-ministre



Karen Ellis
Sous-ministre déléguée



Michael Keenan
Sous-ministre délégué

Résumé

Objectif

Le Plan d'activités intégré (PAI) est un document de référence qui cerne les priorités du Ministère, décrit ses activités prévues et montre comment les ressources sont attribuées pour respecter les engagements du Ministère au cours des trois prochains exercices financiers.

Structure

En utilisant les priorités stratégiques et ministérielles pour structurer l'information, le plan présente les engagements à court et moyen terme. Il établit également les liens entre ces engagements et l'information disponible dans d'autres documents ministériels, comme les [Plans d'activités intégrés sectoriels](#) et l'[Architecture d'alignement des programmes](#).

Pourquoi il est important

Comme c'est le cas de n'importe quel travail entrepris par une équipe, pour qu'une organisation obtienne du succès, le résultat final souhaité et la voie privilégiée pour y arriver doivent être clairs pour l'équipe au complet. Le PAI fournit cette information.

Contexte stratégique

Le Canada possède une incroyable richesse en matière de ressources naturelles. Pour que ces ressources créent de la valeur pour les Canadiens, elles doivent être exploitées de manière responsable et atteindre le marché international sous forme de matières premières ou de produits à valeur ajoutée. La valeur des produits provenant des ressources naturelles est influencée par l'offre et la demande mondiales et au fur et à mesure qu'elles fluctuent, il en est de même pour les prix que le Canada obtiendra pour ses ressources naturelles. Pour cette raison, l'exploitation responsable des ressources naturelles au Canada doit être examinée selon une optique mondiale. Historiquement, les États-Unis (É-U) et l'Union européenne (UE) ont été les principaux marchés d'exportation pour les ressources naturelles du Canada. Étant donné que les É-U et l'UE continuent de faire face à des difficultés économiques et que la région de l'Asie-Pacifique connaît une forte croissance, le contexte du Canada est façonné par ces changements externes sur le plan de la demande. Et comme les secteurs des ressources naturelles représentent 15 % du produit intérieur brut nominal du Canada, le Canada doit s'adapter à cette demande internationale changeante.

Où allons-nous?

RNCan a cerné quatre priorités stratégiques fondées sur les risques que l'organisation doit atténuer et sur les occasions qu'elle peut saisir :

1. *Accroître l'accès aux marchés et développer des partenariats mondiaux,*
2. *Optimiser le potentiel des ressources de façon responsable,*
3. *Innover pour assurer la compétitivité et la performance environnementale, et*
4. *Tirer profit des connaissances en S et T afin d'assurer la sûreté, la sécurité et la gestion du risque.*

Ces priorités stratégiques aideront RNCan à concentrer ses efforts visant à promouvoir l'accès aux marchés et à les diversifier, à stimuler l'investissement, à mettre au point l'infrastructure nécessaire, à établir des partenariats et assurer la participation de ces partenaires, à favoriser l'innovation et à assurer la présence de main-d'œuvre et de compétences adéquates dans les secteurs des ressources naturelles.

Contexte organisationnel

Dans son [Dix-neuvième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada](#), le Greffier du Conseil privé a demandé aux organisations de la fonction publique de rechercher l'excellence en étant davantage axées sur la collaboration, l'innovation, la simplification, le rendement et la souplesse, ainsi que la diversité. RNCan répond à cet appel à l'excellence en continuant de poursuivre un ambitieux programme de transformation et de renouvellement visant à moderniser les pratiques administratives du Ministère, en améliorant la façon dont il assure la prestation de services à la population canadienne et en augmentant l'efficacité et l'efficacé de ses activités. Pour assurer sa réussite, le Ministère s'est engagé à renforcer son capital humain, qui repose sur une culture de prise de décisions fondées sur les valeurs, la diversité de son effectif et la dualité linguistique. En mettant les éléments de base bien en place, RNCan réussira à se placer en bonne position pour l'avenir.

Comment y parvenir?

Pour répondre à ce contexte ministériel et réaliser ses priorités stratégiques, le Ministère a établi quatre priorités organisationnelles :

1. *Affirmer notre leadership en matière de politiques,*
2. *Mobiliser notre science et notre technologie,*
3. *Transformer nos modèles d'affaires, et*
4. *Développer notre capital humain.*

Ces priorités organisationnelles aideront également RNCan à réagir aux risques posés par les incertitudes financières, l'infrastructure vieillissante et la gestion de l'effectif, qui pourraient potentiellement nuire à la

prestation des programmes et des initiatives du Ministère.

Mettre en œuvre le plan avec succès

La réussite de la mise en œuvre des engagements énoncés dans ce plan dépend d'une compréhension collective des priorités du Ministère pour les années à venir et de l'exécution minutieuse du plan d'activités intégré ministériel et ceux sectoriels à tous les échelons de l'organisation.

Ultimement, le succès de RNCan sera une réflexion du travail de chaque employé, fondé sur une compréhension commune des objectifs fixés par le Ministère et de son plan pour les atteindre.

Introduction

Le Plan d'activités intégré (PAI) 2013-2016 de RNCan donne un résumé des activités essentielles sur lesquelles le Ministère concentrera son attention au cours des trois prochains exercices financiers en vue d'appuyer sa vision, à savoir : améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources.

Pour réaliser cette vision, RNCan contribue à l'atteinte de trois résultats stratégiques :

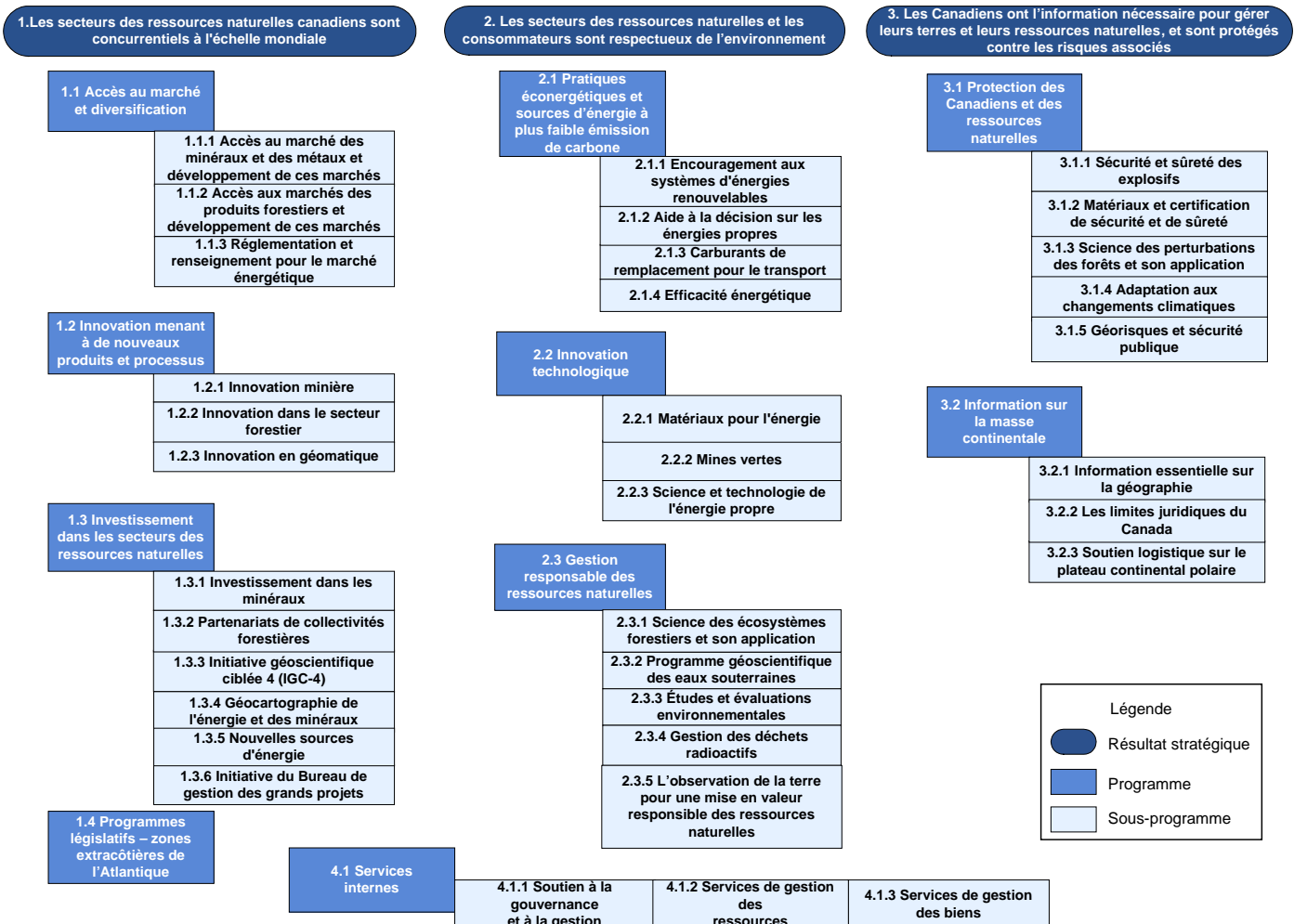
1. Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale;
2. Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement, et

3. Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés.

Grâce à ses résultats stratégiques, ses programmes et ses sous-programmes stratégiques – reflétés dans son Architecture d'alignement des programmes (ci-dessous) – RNCan contribue à trois résultats visés par le gouvernement du Canada :

1. une croissance économique forte,
2. un environnement propre et sain, et
3. un pays sécuritaire et sécurisé.

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes 2013-2014 Ressources naturelles Canada



En 2011, RNCan a cerné quatre priorités stratégiques et quatre priorités organisationnelles qui continuent d'orienter les activités du Ministère.

Pleins feux sur :

Les priorités stratégiques et organisationnelles de RNCan

Priorités stratégiques :

- Accroître l'accès aux marchés et développer des partenariats mondiaux
- Optimiser le potentiel des ressources de façon responsable
- Innover pour assurer la compétitivité et la performance environnementale
- Tirer profit des connaissances en S et T afin d'assurer la sûreté, la sécurité et la gestion du risque

Priorités organisationnelles :

- Affirmer notre leadership en matière de politiques
- Mobiliser notre science et notre technologie
- Transformer nos modèles d'affaires
- Développer notre capital humain

Les engagements mis en relief dans ce Plan d'activités intégré sont présentés en fonction de ces priorités, en fournissant les liens vers le programme de l'Architecture d'alignement des programmes qui s'applique.

Des engagements supplémentaires se trouvent dans les [divers plans d'activités intégrés sectoriels](#). Nous vous invitons à lire le Plan d'activités intégré de RNCan, de même que votre propre plan sectoriel, pour voir comment le travail de votre équipe correspond aux plans du Ministère.

Vous pouvez également consulter d'autres ressources ministérielles en matière de planification et de production de rapports qui présentent les plans et les priorités du Ministère de façon plus détaillée :

- Le site Web des [Plans et des rapports sur le rendement](#) décrit les cadres de planification et d'établissement des rapports de RNCan, présente une description des programmes et explique la façon dont le Ministère mesure les résultats. On peut consulter l'[Architecture d'alignement des programmes](#), le [Cadre de mesure du rendement](#) et la [Stratégie ministérielle pour le développement durable](#) de RNCan à partir de ce site.
- Les [Plans d'activités intégrés des secteurs](#) présentent le contexte, les priorités, les réalisations attendues, les risques et les ressources financières et humaines de chaque secteur.

- Le [Rapport sur les plans et les priorités](#) présente au Parlement les prévisions du Ministère en matière de rendement pour l'exercice financier en cours.
- Le [Plan d'investissement](#) pour 2013-2014 à 2017-2018 donne un aperçu quinquennal des investissements et des services acquis visant à appuyer les objectifs des programmes et les résultats ministériels. Il présente les principaux projets, services et priorités en matière d'investissement au cours de cette période.
- Le [Profil de risque du Ministère](#) communique les risques ministériels du Ministère, y compris un énoncé et une analyse de chaque risque, une description des mesures prises en ce moment pour atténuer ces risques et les responsabilités liées à ces mesures d'atténuation.
- Le [Plan de sécurité ministériel](#) présente un aperçu intégré des exigences ministérielles relativement à la sécurité, puisqu'elles ont un lien avec les priorités, programmes, plans et processus de RNCan.
- Le [Plan stratégique en matière de gestion des situations d'urgence](#) permet d'adopter une approche complète, intégrée et coordonnée dans tous les domaines de la gestion des situations d'urgence, y compris les phases liées à la prévention et l'atténuation des risques, à l'état de préparation, à l'intervention et au redressement.
- La [Planification de la continuité des activités](#) recueille les renseignements nécessaires pour réduire au minimum les répercussions d'une interruption de service et énumère les stratégies qui doivent être mises en œuvre pour assurer le rétablissement rapide et efficace des activités à la suite d'une perturbation importante des activités de RNCan.

Tout au long de l'année, au fur et à mesure que les activités sont mises en œuvre et menées à terme, vous pouvez rester informés des progrès réalisés par le Ministère en accédant aux sources d'information suivantes :

- Les [Rapports financiers trimestriels](#) comparent les dépenses prévues et réelles pour le trimestre et depuis le début de l'exercice.
- Les examens financiers et non financiers trimestriels décrivent les progrès réalisés par rapport aux objectifs de rendement, permettant ainsi au Comité exécutif de prendre des mesures correctives dans les plus brefs délais possibles.
- Le [Cadre de responsabilisation de gestion](#) évalue annuellement la gestion de RNCan par rapport à différents aspects de la gestion.
- Diverses [vérifications](#) et [évaluations](#) fournissent des données sur le rendement, de même que des points de vue sur les améliorations possibles à apporter aux pratiques de gestion et à la conception des programmes.

- Le [Rapport ministériel sur le rendement](#) présente au Parlement les résultats obtenus par rapport aux prévisions en matière de rendement énoncées dans le Rapport sur les plans et les priorités correspondant.
- Le [carrefour des données de RNCan](#) donne accès aux principales données socio-économiques sur les ressources naturelles couramment utilisées, à des documents d'analyse connexes et à l'information relative à la gestion des données socio-économiques à RNCan.

Contexte stratégique et priorités stratégiques

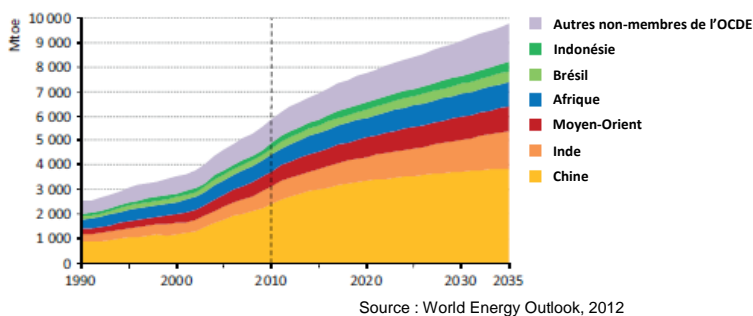
Contexte mondiale

Le monde subit actuellement une période de changements géopolitiques, économiques et technologiques importants qui façonneront l'avenir du Canada et de ses secteurs des ressources naturelles. Dans l'ensemble, l'aperçu économique mondial reste incertain, en partie en raison des difficultés économiques continues en Europe, des contraintes budgétaires en Amérique, de l'instabilité politique au Moyen-Orient et d'un ralentissement dans les économies de la Chine et de l'Inde.

À moyen et long terme, on s'attend à ce que les marchés mondiaux soient caractérisés par une croissance économique en deux temps dans laquelle des économies naissantes, particulièrement dans la région de l'Asie-Pacifique, surclassent les économies développées et dictent la demande d'énergie et de ressources, de même que les mesures visant à assurer l'offre. On prévoit que la croissance estimée pour les économies développées sera un modeste 2 % par année alors que dans le cas des économies naissantes, y compris la Chine et l'Inde, on s'attend à une croissance de plus de 5 % par année.

Traditionnellement, les États-Unis ont été la principale destination des exportations de ressources naturelles du Canada. Cependant, la demande d'énergie et d'autres ressources naturelles aux États-Unis se stabilise et l'on s'attend à ce qu'elle diminue au cours de la prochaine décennie. En même temps, selon l'Agence internationale de l'énergie, la Chine a déjà dépassé les États-Unis et est devenue le plus grand consommateur d'énergie au monde et l'Inde s'appête à devenir le troisième plus grand consommateur d'énergie d'ici 2030 (voir la Figure 1). D'ici 2025, selon les projections, la population urbaine de la Chine

FIGURE 1. Demande d'énergie primaire par région (en mégatonnes d'équivalent pétrole) - pays non-membres OCDE



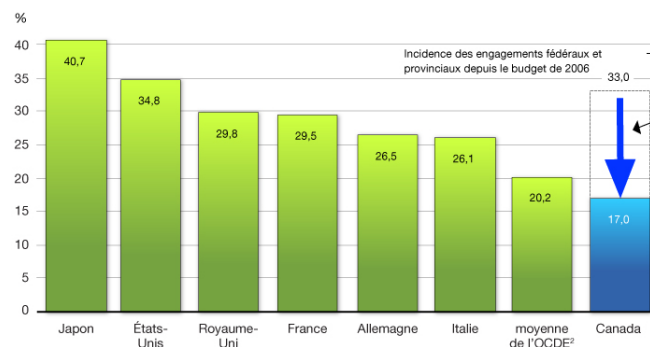
devrait augmenter et atteindre presque un milliard d'habitants, contribuant ainsi à une proportion importante de la demande mondiale de ressources naturelles et de produits de base.

La demande croissante d'énergie et de produits de base issus des ressources naturelles et les préoccupations liées à la sécurité de l'approvisionnement continueront de faire augmenter les prix des produits de base. Cela continuera à stimuler la demande de produits et de processus novateurs en vue d'accroître la production, le transport et l'utilisation de ressources naturelles.

Contexte canadien

À l'heure actuelle, le Canada présente la situation financière la plus saine parmi les pays du G-7, avec un secteur bancaire solide, une communauté financière dynamique, un accès aux marchés en pleine expansion et un faible taux d'imposition des sociétés (voir la Figure 2). Le Canada est un pays axé sur une économie de marché qui offre un environnement propice à l'investissement ouvert et concurrentiel et constitue l'un des meilleurs endroits au monde pour faire du commerce.

FIGURE 2. Taux effectif marginal d'imposition sur les nouveaux investissements commerciaux, 2014



Le Canada a également la chance d'avoir l'une des plus grandes diversités en matière de ressources naturelles au monde et ce secteur forme l'épine dorsale de notre économie et de notre niveau de vie élevé. Par exemple, les secteurs énergétique, minier et forestier du Canada ont représenté :

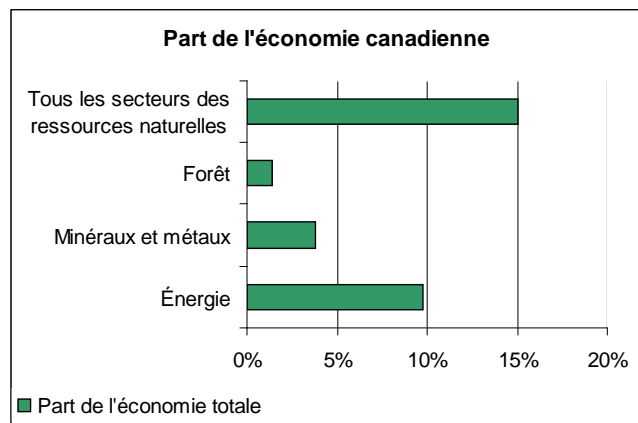
- directement ou indirectement, près de 20 % du PIB nominal du Canada en 2011, où le secteur des ressources naturelles représente de façon directe – 15 % du PIB nominal (voir la figure 3) et où l'achat de biens et de services, a contribué à 4,4 % du PIB nominal du Canada dans d'autres secteurs (p. ex. construction, équipement et services professionnels);
- Deux tiers des expéditions ferroviaires et maritimes au Canada;
- Presque 800 000 emplois pour les Canadiens, soit 5 % de l'emploi total en 2011;

- 235 milliards de dollars en exportations, soit 56 % des exportations totales de marchandises du Canada en 2011;
- 124 milliards de dollars en nouveaux investissements en immobilisations, soit le tiers des intentions totales d'investissement en immobilisations au Canada en 2012.

Ces contributions économiques – combinées à la réputation du Canada à titre de fournisseur de ressources naturelles concurrentiel, fiable et responsable pour les pays d'Amérique du Nord et du monde entier – font ressortir l'importance des secteurs des ressources naturelles pour assurer la prospérité du Canada, ainsi que pour le programme du gouvernement.

- Le Canada fait partie des plus grands producteurs et exportateurs au monde d'un vaste éventail de produits de base (voir la Figure 4);
- Le Canada a une économie de marché ouverte qui favorise la concurrence et les investissements au pays et à l'étranger : fait à noter, 30 milliards de dollars des recettes du gouvernement proviennent des entreprises d'exploitation des ressources naturelles;
- Les sociétés canadiennes qui œuvrent au pays et à l'étranger fournissent un vaste éventail de technologies, de services et d'expertises pour appuyer l'exploitation responsable des ressources.

FIGURE 3. Les secteurs des ressources naturelles ont contribué directement à 15 % du produit intérieur brut (PIB) nominal en 2011



Source : Carrefour des données de RNCAN, 2012

Secteurs d'intervention privilégiés pour maintenir la capacité concurrentielle

Le Canada doit continuer de prendre des mesures concrètes pour rester un joueur clé en ce qui concerne l'exploitation, la transformation et l'exportation des ressources naturelles face à la demande mondiale changeante. Le Canada doit particulièrement s'adapter aux fluctuations des marchés visés par ses

ressources naturelles – notamment à la réduction des importations d'énergie de la part du marché d'exportation d'énergie traditionnel du Canada, c.-à-d. les États-Unis. Il est impératif que le Canada continue d'accorder une grande priorité aux efforts visant à diversifier les marchés et les produits et à permettre l'accès aux marchés mondiaux, particulièrement dans la région en forte croissance de l'Asie-Pacifique. Ces efforts sont appuyés par le plan du gouvernement visant à favoriser l'exploitation responsable des ressources, qui améliorera la prévisibilité et la rapidité d'exécution du processus d'examen des grands projets, réduira le chevauchement et le double emploi avec les gouvernements provinciaux, renforcera la protection de l'environnement et intensifiera les consultations auprès des Autochtones.

FIGURE 4. Production canadienne des produits de base clés

	Rang mondial de la production	Pourcentage de la production mondiale
Secteur de l'énergie		
Hydro-électricité	Troisième	11,0%
Gaz naturel	Troisième	4,7%
Pétrole	Sixième	3,8%
Électricité	Sixième	3,0%
Charbon	Treizième	0,9%
Secteur des minéraux et métaux		
Potasse	Premier	30,3%
Uranium ¹	Deuxième	16,7%
Cobalt	Deuxième	7,3%
Aluminium	Troisième	6,7%
Nickel	Quatrième	11,1%
Diamants ²	Quatrième	8,2%
Zinc	Cinquième	5,3%
Or	Septième	4,1%
Cuivre	Neuvième	3,4%
Minéral de fer	Neuvième	1,3%
Argent	Onzième	2,9%
Charbon	Treizième	0,9%
Secteur de la foresterie		
Papier journal	Premier	13,6%
Bois d'œuvre	Deuxième	13,1%
Pâte de bois	Deuxième	11,0%

Source

Énergie: RNCAN, *Cahier d'information: les marchés de l'énergie*

Minéraux et métaux: US Geological Survey, données préliminaires 2011

Forêt: RNCAN, *Faits importants sur les ressources naturelles du Canada, 2011* (RNCAN)

Notes

1 - Source: L'Association nucléaire mondiale

2 - Diamants de joaillerie et diamants industriels combinés, 2010

Pour obtenir du succès à moyen et long terme, le Canada doit relever un certain nombre de défis, y compris la promotion de la diversification des marchés et de l'accès aux marchés, la stimulation de l'investissement, la mise en œuvre de mesures de

protection de l'environnement satisfaisant les normes reconnues mondialement, l'aménagement de l'infrastructure nécessaire, l'établissement de partenariats et l'engagement des partenaires, la promotion de l'innovation, l'adaptation à un climat changeant et la présence garantie de main-d'œuvre et de compétences adéquates dans les secteurs des ressources naturelles.

Diversification des marchés et accès à ceux-ci

Les États-Unis sont la destination traditionnelle pour les ressources du Canada, ces exportations représentant 98 % de nos exportations d'énergie, 65 % de nos exportations de produits forestiers et 53 % de nos exportations de minéraux et de métaux. Étant donné que l'on prévoit que les importations américaines de ressources vont se stabiliser et que la demande de ressources naturelles va continuer d'augmenter de la part des économies émergentes, particulièrement celles dans la région de l'Asie-Pacifique, le Canada doit prendre des mesures en vue de diversifier ses marchés d'exportation de ressources naturelles. Grâce à de nouvelles stratégies et relations, le Canada peut maintenir sa position en tant que fournisseur mondial fiable et tirer parti de ses ressources disponibles pour saisir des possibilités d'exportation dans des économies qui connaissent une croissance rapide, tout en maintenant une relation solide avec les États-Unis.

Favoriser l'investissement

Au cours de la prochaine décennie, les investissements actuels et prévus dans les secteurs minier et de l'énergie ont le potentiel d'atteindre jusqu'à 650 milliards de dollars dans plus de 600 grands projets dans les collectivités à l'échelle du Canada. Pour s'assurer que le Canada réalise son potentiel en matière de ressources naturelles, le gouvernement s'est engagé à créer les bonnes conditions pour garantir et promouvoir la situation du Canada à titre de chef de file mondial en matière de ressources naturelles, créant ainsi des emplois et une richesse pour l'ensemble des Canadiens. Parmi les aspects importants que l'on retrouve dans cette équation, mentionnons notamment l'attrait de l'investissement étranger qui est dans le meilleur intérêt du Canada et l'assurance que les échanges et les investissements bilatéraux entre le Canada et les autres pays puissent se faire de manière sûre et stable. À cette fin, le gouvernement continue de prendre des mesures afin de veiller à ce que le Canada demeure une destination de choix pour les investissements en ayant le taux d'imposition global le plus bas sur les nouveaux investissements commerciaux parmi les pays du G-7 et un système bancaire reconnu mondialement. Le gouvernement a également fait des progrès importants en ce qui a trait au régime d'investissement étranger du Canada, en

apportant notamment des précisions sur la façon dont il applique la *Loi sur Investissement Canada* et en élaborant des ententes de promotion et de protection des investissements étrangers.

Développement de l'infrastructure

L'infrastructure habilitante – y compris les pipelines, les ports, le chemin de fer et les routes – est un élément clé de la stratégie liée à l'exploitation des ressources naturelles du Canada et à la diversification de ses marchés. L'infrastructure peut permettre l'exploitation de nouvelles régions (p. ex., en aidant à éliminer les obstacles qui empêchent l'accès à de vastes réserves de ressources dans le Nord du Canada) et le déplacement de travailleurs et de matériaux. Elle peut également répondre aux besoins des collectivités des régions éloignées du pays en favorisant des possibilités accrues d'emploi et de croissance économique. Il s'agit d'un facteur important pour plusieurs régions éloignées du Canada, qui exigent une partie des avantages liés à l'exploitation des ressources. Bien que des grappes de projets fassent leur apparition dans des régions dans lesquelles des lacunes persistent sur le plan de l'infrastructure, la demande accrue de ressources crée de nouveaux besoins en matière d'infrastructure. L'ampleur des besoins en termes des infrastructures qui seront nécessaires au cours des prochaines décennies pour appuyer les secteurs des ressources naturelles du Canada exigera des investissements des secteurs public et privé.

Participation autochtone à l'exploitation des ressources naturelles

Avec 585 Premières nations vivant dans un territoire grandissant de plus de 3,5 millions d'hectares, dont la majeure partie est riche en ressources, la relation entre les Autochtones et l'exploitation des ressources naturelles est peut-être plus pertinente que jamais. En effet, 64 des 65 projets à l'étude en ce moment par le Bureau de gestion des grands projets et le Bureau de gestion des projets nordiques ont un lien avec des droits ou des intérêts autochtones. Une participation autochtone accrue à l'exploitation des ressources naturelles leur procurera d'importantes possibilités en termes d'emplois, de croissance économique et de prospérité par la richesse provenant des ressources, tout en procurant également d'importantes contributions aux économies régionales et nationale.

Le gouvernement reconnaît que les Premières nations doivent être des partenaires à part entière dans l'exploitation des ressources du Canada. Les Autochtones ont un vif intérêt pour les grands projets liés aux ressources qui peuvent avoir une incidence sur leurs droits et leurs communautés et cherchent à obtenir des garanties que l'exploitation des ressources naturelles se fera en appliquant les normes de

protection de l'environnement les plus rigoureuses. À cette fin, le gouvernement prend des mesures en vue d'améliorer son approche en matière de consultation auprès des Autochtones et d'assurer une plus grande participation autochtone aux projets d'exploitation des ressources et aux possibilités économiques qui s'y rattachent.

Promouvoir l'innovation

L'innovation est au cœur des perspectives de croissance et de prospérité du Canada dans les secteurs des ressources naturelles. Elle est fondamentale pour accroître la productivité, conquérir de nouveaux marchés et accroître la capacité concurrentielle. Pour les industries fondées sur les produits primaires, qui se retrouvent souvent dans des situations de concurrence en fonction des prix mondiaux des produits de base, l'innovation peut créer des produits à valeur ajoutée ou une compétitivité accrue des coûts dans un marché mondial hautement concurrentiel.

L'exploitation et l'utilisation responsables des ressources nécessitent une quête d'innovation continue pour réussir à profiter des avantages économiques et environnementaux. Les Canadiens s'attendent à ce que l'exploitation des ressources naturelles se fasse de façon responsable et à ce qu'elle reflète les connaissances actuelles sur nos écosystèmes vitaux pour assurer notre santé, notre protection, notre sécurité et notre qualité de vie. La gestion du coût total de l'utilisation des ressources tout au long du cycle de vie deviendra un facteur plus important en ce qui concerne la capacité concurrentielle au fil du temps. Une performance environnementale accrue peut se traduire par une exploitation plus efficace des ressources et par des gains de productivité grâce à l'utilisation de nouvelles technologies.

Au Canada, le système d'innovation est fondé sur la coopération entre le secteur public et le secteur privé. Par exemple, FPInnovations profite de la collaboration d'un réseau de partenaires des secteurs public et privé pour aider l'industrie forestière canadienne à développer des produits forestiers durables et novateurs. Dans le même ordre d'idées, des investissements conjoints dans l'innovation dans le domaine de l'approvisionnement en énergie et de la distribution et l'utilisation d'énergie font avancer l'innovation et améliore la performance environnementale. L'innovation améliorera notre performance environnementale tout en protégeant le patrimoine naturel du Canada, tout en nous aidant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 à un niveau inférieur à 17 % de celui de 2005. De plus, l'ère de l'information dans laquelle nous vivons et la nécessité pour la société d'avoir accès aux données et à l'information continueront de

stimuler l'innovation. Par exemple, pour appuyer l'Initiative de données ouvertes du gouvernement, RNCan dirigera le développement de l'infrastructure, des données et des systèmes géospatiaux qui permettront aux organismes publics, aux sociétés et aux citoyens d'utiliser l'information sur la masse terrestre du Canada pour prendre des décisions responsables relativement à l'exploitation des ressources.

Protection de l'environnement reconnue mondialement

L'exploitation des ressources naturelles peut avoir des répercussions importantes sur l'environnement naturel. Les efforts se poursuivent en permanence afin de veiller à ce que la richesse du Canada en matière de ressources naturelles soit exploitée de façon responsable pour optimiser sa valeur pour le Canada et sa population. À l'avenir, ce sera crucial de veiller à ce que les mesures environnementales suivent le rythme de la croissance prévue de la prospection et de l'exploitation des ressources naturelles.

Pour diversifier les marchés visés par les ressources naturelles du Canada et en garantir l'accès, le Canada doit montrer qu'il a de solides antécédents et faire preuve d'un engagement continu vis-à-vis la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Le plan du gouvernement concernant l'exploitation responsable des ressources comporte un certain nombre de mesures visant à réduire les risques liés à l'exploitation des ressources et au transport des ressources naturelles du Canada jusqu'aux marchés. Des initiatives particulières sont en cours pour répondre aux préoccupations en matière de protection de l'environnement, y compris le renforcement des régimes d'intervention et de responsabilisation de façon à ce qu'ils soient parmi les meilleurs au monde.

Cela comprend également l'engagement au Canada et à l'étranger à préserver la réputation du Canada comme chef de file mondial en matière d'exploitation responsable des ressources. Dans le cadre de cet engagement, les préoccupations à propos des secteurs des ressources naturelles du Canada doivent être mieux comprises et les renseignements erronés à leur sujet doivent être contrés par des faits.

Changement climatique et adaptation à celui-ci

Un climat changeant présente à la fois des risques et des possibilités pour les régions et les secteurs des ressources naturelles du Canada. C'est un fait largement admis que le Canada aura besoin de mesures d'adaptation pour y faire face. Les répercussions climatiques et les options d'adaptation connexes varient beaucoup à l'échelle du pays. Une adaptation efficace nécessite à la fois une compréhension de la nature des répercussions et de

rassembler les décideurs clés pour élaborer des mesures d'intervention adaptées efficaces. Un exemple de mesure d'adaptation est la collaboration obtenue au moyen de la Plateforme d'adaptation nationale aux changements climatiques.

Assurer la présence d'une main-d'œuvre adéquate

Au cours de la prochaine décennie, les secteurs des ressources naturelles seront confrontés à un besoin combiné de main-d'œuvre variant entre 236 000 et 391 000 nouveaux employés. Les deux tiers de ces nouveaux employés seront nécessaires juste pour remplacer les travailleurs qui prennent leur retraite. À l'heure actuelle, les grands projets ont de la difficulté à attirer des travailleurs possédant les bonnes compétences, ce qui se traduit par une augmentation des coûts des projets en raison des salaires à la hausse et par des retards possibles dans les projets. Dans plusieurs métiers spécialisés, le nombre d'employés potentiels est insuffisant, puisque les industries des ressources naturelles, de même que d'autres secteurs, se font mutuellement concurrence pour obtenir les ressources qualifiées disponibles. Des efforts seront faits pour sensibiliser davantage les Canadiens aux carrières possibles dans les secteurs des ressources naturelles et pour accroître la participation au marché du travail des groupes sous-représentés, comme les femmes, les immigrants et les Autochtones.

Étant donné le chevauchement géographique entre les communautés autochtones et les grands projets d'exploitation des ressources naturelles, des possibilités importantes existent, particulièrement dans le Nord, pour répondre à certains des besoins en main-d'œuvre des secteurs des ressources naturelles du Canada en augmentant l'aptitude à l'emploi et la participation des communautés autochtones à la main-d'œuvre. Au moyen du Plan d'exploitation responsable des ressources naturelles, le gouvernement fait la promotion de nouvelles mesures visant à augmenter le niveau d'engagement des communautés autochtones et la consultation auprès de celles-ci afin de favoriser une participation accrue aux possibilités d'emploi et d'affaires créées par l'exploitation des ressources. Au fur et à mesure que des projets de ressources naturelles continuent d'être élaborés, des efforts continus seront nécessaires pour entretenir les liens actuels et établir de nouveaux liens avec les gouvernements, les communautés autochtones et l'industrie.

Dangers et menaces

Le contexte des risques au Canada comprend une foule de dangers d'origine naturelle ou causés par l'homme, de menaces à la santé humaine et d'autres risques divers. Des dangers seraient par exemple les

incendies de végétation ou les incendies en milieu urbain, les inondations, les déversements de pétrole, les déversements de matières dangereuses, les accidents de transport, les tremblements de terre, les ouragans et les tornades. Les menaces à la santé publique comprennent les éclosions de maladies et les pandémies. Parmi les autres risques qui pourraient avoir des répercussions sur la sécurité des Canadiens, mentionnons notamment les pannes d'électricité importantes, les incidents cybernétiques et les actes terroristes.

Les diverses urgences qui ont touché le Canada dans le passé ont mis en évidence les enjeux liés à la protection de la vie des Canadiens, des infrastructures essentielles, des biens, de l'environnement, de l'économie et de la sécurité nationale du pays, de ses alliés et de la communauté internationale. Ces enjeux seraient amplifiés si plus d'une urgence arrivait en même temps ou à des intervalles rapprochés.

Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires, les organisations non-gouvernementales et le secteur privé afin d'intervenir en cas d'urgence locale ou régionale qui pourrait se transformer en urgence nationale.

Priorités stratégiques de RNCan

Les priorités stratégiques expriment **ce que** le Ministère a l'intention de faire pour appuyer sa vision. Ces priorités ont été élaborées au moyen d'une série de réunions de la haute direction à l'automne 2011. Elles ont été conçues en s'appuyant sur une évaluation des risques et des possibilités auxquels sera confrontée l'organisation au cours des prochaines années.

Parmi ces risques, les tendances économiques mondiales, la concurrence pour s'approprier les ressources, les obstacles à l'investissement et le besoin d'information sur les dangers pourraient avoir un effet sur l'exploitation des ressources naturelles. RNCan a donc cerné ces risques dans son Profil de risque du Ministère et a élaboré les quatre priorités stratégiques pour les contrer et orienter le Ministère.

La section suivante indique ce que RNCan fera dans le cadre de chaque priorité stratégique. Cette section relie également ces priorités aux risques auxquels le Ministère fait face et donne une brève explication de ce qu'il essaie d'accomplir et pourquoi il s'agit d'une priorité.

Accroître l'accès aux marchés et développer des partenariats mondiaux

Ce que nous tentons d'accomplir

Les secteurs des ressources naturelles ont accru leur accès aux marchés et à de nouveaux segments de marché, donnant ainsi lieu à des niveaux plus élevés d'exportations et de production de produits de base et de biens et services à valeur ajoutée connexes.

Pourquoi il s'agit d'une priorité

L'accès aux marchés des produits issus des ressources naturelles génère des avantages importants pour les Canadiens. Avec une croissance économique plus lente que prévu et une hausse de l'offre intérieure du pétrole et du gaz naturel aux États-Unis, combinées à une forte demande de ressources naturelles dans les économies de l'Asie-Pacifique qui connaissent une croissance rapide, le Canada doit mettre l'accent sur l'expansion et la diversification de ses marchés, par exemple en appuyant l'expansion des infrastructures énergétiques et en se positionnant comme un fournisseur mondial fiable et responsable.

Liens à l'Architecture d'alignement des programmes

Résultat stratégique 1 : Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale

Programme 1.1 : Accès au marché et diversification

Programme 1.2 : Innovation menant à de nouveaux produits et processus

Résultat stratégique 2 : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement

Programme 2.1 : Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone

Risques qui sont gérés

Cette priorité atténue le risque causé par une croissance inégale ou incertaine qui a des répercussions sur l'économie mondiale et pourrait influencer la demande de ressources naturelles canadiennes et leur prix sur le marché international (p. ex., les difficultés actuelles au sein de l'Union européenne). Pour réduire le risque que le potentiel des ressources du Canada ne soit pas pleinement réalisé, cette priorité se concentre sur la saisie des possibilités créées par la demande de ressources naturelles, la concurrence mondiale pour les acquérir. Elle vise aussi à faciliter l'accès aux marchés et de diversifier l'accès à ces derniers.

Plans en vue de donner suite à la priorité

RNCan s'affaire à élargir les marchés actuels, à ouvrir de nouveaux marchés, à s'attaquer aux obstacles qui gênent l'accès aux marchés et à promouvoir l'investissement au Canada, de même que l'investissement canadien à l'étranger, en consultant bilatéralement et multilatéralement avec les gouvernements étrangers et avec des intervenants non gouvernementaux.

Engagements à court terme

- Faire avancer l'objectif qui consiste à accroître l'accès aux marchés et à diversifier les marchés de l'énergie, notamment à l'aide d'une mobilisation, d'une promotion et d'une communication à l'échelle internationale afin de faire connaître les ressources canadiennes, de s'attaquer aux obstacles commerciaux (comme la Directive sur la qualité des carburants de l'Union européenne) et de positionner le Canada sur la scène internationale comme un exploitant de ressources responsable et fiable. ([AAP 1.1](#))
- Travailler de façon bilatérale afin d'accroître l'accès aux marchés des ressources naturelles et

de renforcer les partenariats clés avec les économies en croissance dans la région de l'Asie-Pacifique, par exemple la Chine, le Japon, la Corée et l'Inde, par l'intermédiaire de mécanismes comme le Protocole d'entente Canada-Chine sur la coopération en matière d'énergie et le Dialogue Canada-Inde sur l'énergie. RNCan va négocier un protocole d'entente sur le pétrole et le gaz avec la Commission de planification du gouvernement indien. ([AAP 1.1](#))

- Poursuivre l'engagement bilatéral stratégique avec les États-Unis en vue de renforcer les partenariats du Canada en matière d'énergie et de faire avancer les intérêts du Canada (p. ex. l'infrastructure énergétique), notamment par l'intermédiaire du mécanisme canado-américain de consultations relatives à l'énergie, du dialogue sur l'énergie propre et d'un partenariat trilatéral avec les États-Unis et le Mexique pour renforcer la sécurité énergétique nord-américaine. ([AAP 1.1](#))
- Fournir son appui et des fonds aux associations de produits de la forêt et travailler avec d'autres gouvernements pour mener à bien des activités de développement des marchés dans des économies émergentes et en Amérique du Nord dans le but

Pleins feux sur :

Accroître l'accès à de nouveaux marchés

En 2012 seulement, la promotion continue des produits du bois canadiens au cours des cinq dernières années s'est traduite par des exportations 10 fois plus élevées de bois d'œuvre résineux en Chine et une hausse de 38 % des exportations en Corée du Sud. Le niveau actuel des exportations vers ces deux marchés est responsable du maintien de 4 400 emplois dans les scieries, surtout dans les régions rurales du Canada.

Pour tirer parti de ces réussites en 2013-2014, RNCan et ses partenaires collaboreront avec le personnel sur le terrain en Chine, en Corée du Sud et au Japon afin de continuer à promouvoir les produits du bois canadiens. Le Ministère collaborera également avec ses partenaires en vue d'examiner le potentiel des nouveaux marchés en Inde et au Moyen-Orient.

d'améliorer la compétitivité du secteur forestier du Canada. ([AAP 1.1](#))

- Mettre en œuvre la Stratégie de responsabilité sociale des entreprises du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de partenariats avec les Affaires étrangères et Commerce international Canada, l'Agence canadienne de développement international, le nouvel Institut canadien international pour les industries extractives et le développement, et l'Initiative relative à la transparence des industries extractives. ([AAP 1.3](#))
- Analyser des politiques internationales relatives aux ressources minérales, échanger à propos des pratiques exemplaires canadiennes de gestion responsable des ressources minérales et gérer les activités liées au Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable ainsi que les relations bilatérales clés. ([AAP 1.3](#))
- Veiller à ce que les objectifs et points de vue commerciaux du Canada se reflètent dans ses négociations commerciales avec, notamment, l'Union européenne, le Japon, l'Inde, la Corée du Sud et le Partenariat transpacifique. ([AAP 1.1](#))
- Tirer parti des forums multilatéraux pour susciter la participation de partenaires clés et promouvoir l'accès aux marchés pour les industries et les technologies des ressources naturelles canadiennes, par exemple par l'intermédiaire de la Coopération économique Asie-Pacifique ou de l'Agence internationale de l'énergie. ([AAP 1.1](#))
- Soumettre des recommandations au Ministre ou aux autres ministères à l'appui de l'identification,

de l'évaluation et du contrôle des métaux et des minéraux (éléments des terres rares et autres matériaux), qui pourraient être ou devenir essentiels à l'économie et à la sécurité du Canada. ([AAP 1.1](#))

- Mettre en œuvre la phase II d'un nouveau système haute sécurité pour l'émission rapide des certificats d'exportation de diamants bruts canadiens du Processus de Kimberley dans les régions éloignées et faciliter l'accès au marché de l'industrie canadienne des diamants. ([AAP 1.1](#))

Engagements à moyen terme

- Tisser de nouveaux liens avec d'autres pays dans la région de l'Asie-Pacifique, évaluer les besoins à moyen et long terme en matière d'infrastructure nécessaire et continuer d'appuyer la diversification des marchés au moyen de collaborations nationales et internationales, d'un régime de sécurité reconnu mondialement du transport maritime et par pipeline, d'une stratégie de participation autochtone et d'options concernant l'infrastructure nécessaire.

Optimiser le potentiel des ressources de façon responsable

Ce que nous tentons d'accomplir

Les investissements augmentent dans les secteurs des ressources naturelles. Les secteurs public et privé établissent et mettent en œuvre des pratiques de pointe pour atténuer les répercussions environnementales du développement des ressources naturelles.

Pourquoi il s'agit d'une priorité

Le développement responsable des ressources naturelles du Canada est un élément critique qui contribue à notre prospérité actuelle et future. Au cours des 10 prochaines années, des investissements prévus de 650 milliards de dollars dans plus de 600 projets majeurs dans le secteur de l'énergie, des forêts et des mines dans toutes les régions contribueront à la création d'emplois et à la croissance économique. Saisir cette occasion requiert des connaissances en géoscience, des investissements, des capitaux, de l'énergie et des infrastructures, un système réglementaire efficace et efficient et des consultations significatives avec les Autochtones.

Liens à l'Architecture d'alignement des programmes

Résultat stratégique 1 : Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale

Programme 1.1 : Accès au marché et diversification

Programme 1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles

Programme 1.4 : Programmes législatifs

Résultat stratégique 2 : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement

Programme 2.1 : Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone

Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles

Résultat stratégique 3 : Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés

Programme 3.2 : Information sur la masse continentale

Risques qui sont gérés

Cette priorité aborde les risques auxquels le Canada et RNCan pourraient être confrontés si leurs efforts visant l'amélioration du système de réglementation pour les grands projets liés aux ressources ne permettent pas de réduire de façon satisfaisante les **obstacles aux investissements** (p. ex. manque d'efficacité de la réglementation) ou de satisfaire aux exigences liées à la responsabilité environnementale et sociale. Cette priorité vise également à atténuer le risque que les activités de **S et T** de RNCan ne ciblent pas adéquatement les enjeux clés de demain en ce qui a trait aux ressources naturelles.

Plans en vue de donner suite à la priorité

Pour y parvenir, RNCan prodiguera le leadership fédéral en travaillant avec les ministères et les organismes de réglementation pour mettre en œuvre le Plan du gouvernement pour un développement responsable des ressources. Il offrira les connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension et à l'identification des domaines ayant le plus fort potentiel de développement des ressources.

Engagements à court terme

- Mettre en œuvre le plan pour un Développement responsable des ressources afin de faire progresser la transformation de l'ensemble du système réglementaire fédéral, de livrer des examens de projets rapides et prévisibles, de réduire le fardeau réglementaire, d'améliorer la protection de l'environnement et d'offrir des consultations plus systématiques et significatives auprès des Autochtones. ([AAP 1.3](#))
- Collaborer avec ses partenaires provinciaux pour améliorer l'harmonisation des processus d'examen réglementaires fédéraux et provinciaux des grands projets. ([AAP 1.3](#))
- Assurer la surveillance de la gestion de plus de 70 grands projets, incluant de nouvelles infrastructures énergétique, dans les ressources en vue d'examens rapides et prévisibles et soutenir les évaluations environnementales en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* à l'aide des connaissances scientifiques et techniques. ([AAP 1.3](#))
- Appuyer dans son rôle le représentant spécial fédéral concernant l'infrastructure énergétique de la côte Ouest qui communiquera avec les Autochtones des collectivités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta pour déterminer les facteurs qui favoriseront le soutien, la mobilisation et la participation des Autochtones à l'égard des possibilités liées à la nouvelle infrastructure énergétique. ([AAP 1.3](#))

- Travailler en étroite collaboration avec les intervenants clés, les ministères et les provinces afin de renforcer la sécurité des pipelines et des transports maritimes. ([AAP 1.3](#))
- Travailler en partenariat avec l'Agence canadienne de développement économique du Nord et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour renforcer les régimes de réglementation du Nord et faire en sorte que la même approche aux examens réglementaires soit adoptée au nord comme au sud du 60^e parallèle.
- Conclure des ententes officielles sur l'offre de la garantie de prêt pour les projets de centrale hydroélectrique du bas Churchill. ([AAP 2.1](#))
- Par l'intermédiaire de l'Initiative géoscientifique ciblée 4 (IGC-4), fournir des renseignements géoscientifiques afin de soutenir l'exploration, et livrer des outils dans le but de repérer des gîtes minéraux cachés en profondeur, y compris dans la région de la ceinture de feu ainsi que dans les gisements d'éléments des terres rares des Territoires du Nord-Ouest et du Québec. ([AAP 1.3](#))
- Puiser dans les quelque 600 cartes et ensembles de données géoscientifiques qui ont été produits dans le cadre du programme de Géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM), qui a marqué une cinquième année couronnée de succès en 2012-2013, afin d'aborder les questions géoscientifiques prioritaires axées sur des emplacements et sur des thèmes qui aideront à exploiter le potentiel des ressources au Canada; diffuser jusqu'à 50 nouvelles cartes et nouveaux ensembles de données géoscientifiques. ([AAP 1.3](#))
- Procéder à des évaluations ciblées des ressources des principaux bassins non conventionnels et extracôtiers du nord du Canada et élaborer une méthodologie pour mieux prédire les ressources potentielles en pétrole de schiste du Canada en publiant de nouveaux rapports, évaluations, modèles et procédures analytiques dans le cadre d'ateliers. ([AAP 1.3](#))
- Réaliser des recherches, des analyses et des synthèses pertinentes sur les écosystèmes forestiers afin de mieux comprendre les ressources forestières du Canada et prodiguer des informations scientifiques des pratiques du Canada pour la gestion des ressources dans le but de répondre aux exigences du marché national et des marchés internationaux. ([AAP 2.3](#))
- Mettre en œuvre cinq accords de contribution à l'Initiative de foresterie autochtone avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et d'autres ministères fédéraux pour aider les organismes autochtones et développer des occasions d'affaires. ([AAP 1.3](#))
- Finaliser le rapport du Canada à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour étendre les droits souverains du pays sur les plateaux continentaux de l'Atlantique et de l'Arctique. ([AAP 3.2](#))
- Travailler avec les provinces et les territoires pour rapporter à la Conférence des ministres de l'énergie et des mines les déséquilibres entre l'offre et la demande sur le marché du travail dans le secteur des ressources naturelles et relever les pratiques exemplaires permettant de pallier aux pénuries de main-d'œuvre. ([AAP 1.3](#))
- Contribuer à augmenter la participation des Autochtones aux grands projets dans le secteur des ressources en améliorant la cohérence, la responsabilisation, l'utilité et des consultations en temps opportuns auprès des Autochtones, ainsi que par la participation au Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones et son programme de financement, l'Initiative sur les partenariats stratégiques. ([AAP 1.3](#))

Pleins feux sur :

Le représentant fédéral spécial concernant l'infrastructure énergétique de la côte Ouest

La participation des peuples et collectivités autochtones est essentielle au développement judicieux des ressources naturelles du Canada. Le gouvernement a pour rôle de s'assurer que les répercussions potentielles associées au développement des ressources et à la mise sur pied des nouvelles infrastructures énergétiques sont atténuées adéquatement et que les collectivités autochtones partagent les avantages de ces développements. À cette fin, le gouvernement a nommé Douglas Eyford comme représentant fédéral spécial concernant l'infrastructure énergétique de la côte Ouest. Il collaborera avec les collectivités autochtones de la Colombie-Britannique et de l'Alberta afin de cerner les facteurs nécessaires pour promouvoir la mobilisation accrue des Autochtones à l'égard des possibilités qu'offre le développement de la nouvelle infrastructure énergétique.

- Participer aux principaux salons professionnels internationaux pour promouvoir le Canada comme destination des investissements étrangers directs et publier des documents soulignant le climat des investissements au Canada dans l'exploration et la production dans le domaine des minéraux, comme la Carte des 100 principaux projets d'exploration, des bulletins d'information sur la

production et le commerce et un inventaire de projets miniers avancés. ([AAP 1.3](#))

- Fournir des renseignements forestiers et géoscientifiques ainsi que des conseils d'expert opportuns d'ordre scientifique, technique et politique sur les projets exigeant des évaluations environnementales en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, y compris les projets miniers. ([AAP 2.3](#))
- Fournir en temps opportun des informations et des conseils scientifiques et géoscientifiques sur les minéraux et les métaux pour favoriser l'efficacité et l'efficience des processus d'évaluation environnementale dans le nord du Canada. ([AAP 2.3](#))
- Effectuer des évaluations des ressources minérales et énergétiques en vue de documenter les décisions en matière de limite territoriale lors de la création de nouveaux parcs nationaux. ([AAP 2.3](#))
- Fournir une base de données diversifiée d'information géospatiale, y compris des données altimétriques numériques et les infrastructures importantes, telles que les lignes de transport d'énergie. ([AAP 3.2](#))
- Fournir aux gouvernements, aux industries et aux Canadiens l'accès à des images d'actualité et archivées de télédétection des sciences, des méthodes et des produits à valeur ajoutée, des données de référence géodésique et des outils en ligne pour le positionnement, y compris un système de référence altimétrique modernisé pour le Canada. ([AAP 3.2](#))
- S'acquitter de la totalité des obligations annuelles en matière d'arpentage, telles que définies dans les lois et les accords en matière de revendications territoriales relatifs au nord du Canada et en matière de gestion des terres des Premières Nations et des ajouts aux réserves dans le sud du Canada. ([AAP 3.2](#))
- Terminer l'agrandissement des installations du programme du plateau continental polaire de Resolute en vue de l'établissement et d'un programme de formation du Centre de formation des Forces canadiennes. ([AAP 3.2](#))
- Collaborer avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et avec d'autres partenaires au développement de la Station de recherche de l'Extrême Arctique, y compris la prestation du soutien logistique. ([AAP 3.2](#))
- Procéder aux paiements de transfert liés aux hydrocarbures extracôtiers à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, en temps opportun,

tel que prévu par les Lois sur les accords sur les ressources extracôtiers de l'Atlantique. ([AAP 1.4](#))

Engagements à moyen terme

- Étudier et élaborer des mesures à long terme pour accroître l'efficience et l'efficacité de la réglementation.
- Mettre à l'essai le projet d'élaboration de plans directeurs adaptés au milieu pour la mise en valeur des ressources naturelles par le biais de collaborations multilatérales. Ces plans permettront aux intervenants publics et privés d'examiner de façon plus intégrée les possibilités et les obstacles liés au développement des ressources.
- Par le biais de travaux interministériels, comprendre les enjeux liés au marché du travail dans les secteurs des ressources naturelles afin de prioriser les activités liées au marché du travail et la participation auprès des collectivités autochtones lorsque des grands projets liés aux ressources naturelles sont élaborés.
- Collaborer avec des partenaires fédéraux, les gouvernements provinciaux et d'autres intervenants intéressés afin de surmonter les obstacles et appuyer le développement des régions riches en ressources du Canada, comme le Cercle de feu.

Innové pour assurer la compétitivité et la performance environnementale

Ce que nous tentons d'accomplir

Les secteurs des ressources naturelles accélèrent la mise au point et le déploiement de nouveaux produits et procédés, grâce aux renseignements et initiatives de RNCAN. Les consommateurs et les producteurs d'énergie adoptent des pratiques et des produits respectueux de l'environnement. Les intervenants investissent dans la recherche, le développement et la démonstration afin de relever les défis environnementaux.

Pourquoi il s'agit d'une priorité

L'innovation est indispensable, tant pour la compétitivité du secteur des ressources que pour l'amélioration de la performance environnementale, dans le sens où elle contribue à l'accroissement de la productivité, à la réduction des coûts et à la création de produits à valeur ajoutée et nouveaux et elle aide à respecter les normes et les règlements environnementaux et à obtenir l'approbation du public pour le développement des ressources.

Liens à l'Architecture d'alignement des programmes

Résultat stratégique 1 : Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale

Programme 1.1 : Accès au marché et diversification

Programme 1.2 : Innovation menant à de nouveaux produits et processus

Programme 1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles

Résultat stratégique 2 : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement

Programme 2.1 : Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone

Programme 2.2 : Innovation technologique

Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles

Résultat stratégique 3 : Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés

Programme 3.2 : Information sur la masse continentale

Risques qui sont gérés

Cette priorité aborde les risques que les mesures prises par RNCAN pour atténuer les effets du changement climatique soient insuffisantes pour assumer les responsabilités environnementales du Canada et que les activités de S et T ne ciblent pas adéquatement les enjeux clés de demain en ce qui a trait aux ressources naturelles. Elle vise également à atténuer le risque qu'une restructuration non fructueuse d'Énergie atomique du Canada limitée pourrait entraîner une importante exposition aux risques financiers pour le gouvernement du Canada et RNCAN.

Plans en vue de donner suite à la priorité

RNCAN poursuivra ses travaux afin d'améliorer l'efficacité énergétique dans les secteurs résidentiel, commercial, institutionnel, industriel et du transport, continuera ses projets de S et T sur l'approvisionnement, la distribution et l'utilisation de l'énergie, favorisera le développement et l'utilisation d'applications technologiques novatrices liées à la géomatique, aux géosciences et à l'énergie, appuiera la production et l'utilisation de carburants de remplacement pour les transports et fera avancer l'innovation dans le domaine de l'écologisation des mines.

Engagements à court terme

- Mettre en œuvre le programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique en visant à apporter une contribution de 17-22 pétajoules aux économies d'énergie, qui équivaut à l'énergie nécessaire à 165 000 à 215 000 ménages pendant un an (en

excluant les besoins énergétiques des transports). ([AAP 2.1](#))

- Soutenir la capacité de production canadienne de carburants de remplacement de l'essence et du diesel grâce au programme écoÉNERGIE pour les biocarburants. ([AAP 2.1](#))
- Améliorer la collaboration internationale liée à la science et à la technologie dans le domaine de l'énergie afin d'aborder les grands enjeux du secteur pétrolier et gazier non traditionnel grâce à la mise sur pied du Fonds Canada-Israël pour les sciences et technologies de l'énergie. ([AAP 2.2](#))
- Mettre en œuvre les projets de l'initiative écoÉNERGIE sur l'innovation de concert avec le secteur privé, les universités et d'autres ministères et organismes gouvernementaux, pour étudier, développer et faire la démonstration de solutions novatrices aux problèmes environnementaux touchant le secteur de l'énergie. ([AAP 2.2](#))

- Appuyer l'innovation énergétique en favorisant des partenariats stratégiques en vue de la création des technologies énergétiques nécessaires pour accroître la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes, conquérir de nouveaux marchés et fournir à la population canadienne de l'énergie sûre, abordable et fiable. ([AAP 2.2](#))

Pleins feux sur :

Programme d'accélération des technologies des isotopes

En 2013, RNCAN travaillera avec des organisations de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba à accroître la production d'isotopes médicaux dans le cadre du Programme d'accélération des technologies des isotopes (PATI). Le PATI a pour but de faire progresser la mise au point de nouvelles technologies pour la production intérieure d'isotopes médicaux d'usage courant (comme le technétium-99m).

- Faire progresser des projets pour améliorer l'efficacité et la sécurité des pipelines, en utilisant de nouvelles technologies de matériaux développées ou validées par RNCAN. ([AAP 2.2](#))
- Par le biais de programmes incluant l'Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF), appuyer les efforts du secteur forestier pour être plus efficace au niveau énergétique et pour générer plus de valeur des forêts du Canada, évaluer les avantages économiques de la bioénergie et du bioraffinage, et faire des investissements ciblés dans des produits forestiers de grandes valeurs non conventionnelles et des énergies renouvelables. ([AAP 2.1](#))
- Faire progresser la restructuration des laboratoires nucléaires d'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) en lançant un processus d'achat en régime de concurrence pour faire bénéficier la gestion de ses installations et de ses services de la rigueur et des efficacités du secteur privé dans le cadre d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. ([AAP 1.1](#))
- Proposer des applications de données ouvertes réutilisables, comme les données numériques d'élévation du Canada, l'API GéoGratis, ainsi que des outils afin de soutenir le comité fédéral sur la géomatique et les observations de la Terre, le cadre collaboratif des données, comme la plateforme géospatiale fédérale, ainsi que d'autres applications qui permettent d'utiliser la technologie de manière rentable. ([AAP 1.2](#))
- Faire progresser les projets de premier plan en S et T de RNCAN, comme l'évaluation d'une technologie novatrice de valorisation du bitume en vue d'une commercialisation possible, dans le cadre d'une collaboration pluriannuelle de plusieurs millions de dollars avec le gouvernement du Japon et l'industrie. ([AAP 2.2](#))
- Améliorer la sécurité de l'approvisionnement en isotopes médicaux en investissant dans le développement de technologies de remplacement dans le cadre du Programme d'accélération des technologies des isotopes (PATI), du fait qu'EACL cessera la production de technétium-99m d'ici 2016. ([AAP 2.2](#))
- Faire la démonstration des principales technologies environnementales pour l'exploitation de mines vertes, y compris la faisabilité du développement d'utilisations de terres agricoles productives sur les résidus miniers. ([AAP 2.2](#))
- Présenter aux intervenants de l'industrie une technologie avancée pour les matériaux qui sera mise en place dans les nouveaux véhicules à haut rendement énergétique fabriqués en Amérique du Nord. ([AAP 2.2](#))
- Appuyer la production d'environ 16,9 térawatt/heure d'électricité propre dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable et du Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne. ([AAP 2.1](#))
- Réaliser un projet de démonstration d'une nouvelle technologie novatrice dans le remblaiement d'ouvertures de mines souterraines. ([AAP 1.2](#))
- Dispenser des conseils à l'industrie et aux responsables de l'élaboration de politiques sur la façon d'optimiser la valeur de la fibre de bois tout le long de la chaîne de valeur. ([AAP 1.2](#))
- Appuyer, par l'entremise du programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique, des séances de formation sur les produits et les pratiques éconergétiques pour 205 200 personnes du secteur des transports, 400 dans le secteur des bâtiments, 500 dans le secteur de l'habitation et 750 dans le secteur industriel. ([AAP 2.1](#))
- Par le programme écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement, appuyer deux comités des codes et des normes au sein de l'Association canadienne de normalisation, qui se pencheront sur l'élaboration de codes d'installation des postes de ravitaillement en gaz naturel et des véhicules au gaz naturel. ([AAP 2.1](#))

- Gérer quelques 90 accords de contribution dans la recherche et le développement d'énergie renouvelable et dans la démonstration de la technologie de captage et du stockage du carbone, d'énergie de sources renouvelables comme la bioénergie, l'efficacité énergétique dans les bâtiments et les collectivités, l'électrification du transport et les aspects environnementaux du développement des sables bitumineux. ([AAP 2.2](#))
- Diriger l'élaboration d'une plateforme géospatiale fédérale et d'infrastructures, de données et de systèmes géospatiaux pour contribuer à l'initiative concertée sur les données ouvertes et favoriser la prise de décisions responsables en matière de développement des ressources, l'innovation et la compétitivité.

Pleins feux sur :

ENERGY STAR Portfolio Manager

En confiant les outils de gestion de l'énergie aux Canadiens, on les aide à prendre des décisions éclairées qui améliorent l'efficacité énergétique, réduisent les émissions de gaz à effet de serre et augmentent la productivité et la compétitivité des entreprises. L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan lancera bientôt un outil Web gratuit pour la gestion et le suivi du rendement énergétique des bâtiments – l'[ENERGY STAR Portfolio Manager](#).

RNCan, en partenariat avec l'Environmental Protection Agency des États-Unis, adapte actuellement l'outil pour le Canada. Son utilisation pourrait avoir pour effet d'augmenter la valeur des immobilisations du pays, qui s'élève à 750 milliards de dollars.

- Terminer les évaluations normalisées et la cartographie de 7 aquifères interprovinciaux et mettre à jour le réseau d'information sur les eaux souterraines pour assurer que tous les renseignements sont disponibles en ligne. ([AAP 2.3](#))

Engagements à moyen terme

- Examiner l'importance de l'innovation énergétique pour optimiser le potentiel des ressources énergétiques et des connaissances du Canada.
- Poursuivre les efforts visant à accroître l'efficacité énergétique au Canada en adoptant des codes et des normes pour améliorer le rendement énergétique des maisons, des bâtiments et des équipements; à rendre plus visible l'information sur le rendement énergétique par l'étiquetage et l'étalonnage; et à accroître l'efficacité de l'industrie et des véhicules par l'adoption de normes de gestion énergétique et par la formation.
- Continuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de l'initiative Défi carbone de RNCan, en mettant en œuvre des approches de pointe en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments de RNCan.

Tirer profit des connaissances en S et T afin d'assurer la sûreté, la sécurité et la gestion du risque.

Ce que nous tentons d'accomplir

RNCan est légalement responsable de gérer de façon sécuritaire les activités de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement découlant des catastrophes naturelles et des catastrophes causées par l'homme pour les secteurs des ressources naturelles, les infrastructures et la santé humaine. À cette fin, les secteurs public et privé et le milieu universitaire utilisent l'information géographique fiable et précise du gouvernement du Canada pour la prise de décision et la recherche.

Pourquoi il s'agit d'une priorité

RNCan joue un rôle important dans les préparatifs et la gestion des menaces et des urgences associées aux catastrophes naturelles et à celles causées par l'homme, y compris les tremblements de terre, les feux de forêt et les incidents industriels, et mène des recherches pour améliorer la sécurité et la sûreté des explosifs. En outre, RNCan joue un rôle clé en fournissant des renseignements à jour sur nos ressources naturelles et notre masse continentale dans le cadre du gouvernement ouvert, une initiative pangouvernementale destinée à offrir aux Canadiens un accès facile aux renseignements appropriés, dans le format adéquat et en temps opportun.

Liens à l'Architecture d'alignement des programmes

Résultat stratégique 2 : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement

Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles

Résultat stratégique 3 : Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés

Programme 3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles

Programme 3.2 : Information sur la masse continentale

Risques qui sont gérés

Cette priorité aborde les risques liés à la gestion des urgences, comme celles résultant d'actes de terrorisme en Amérique du Nord et un incident industriel majeur qui pourraient avoir des répercussions sur les secteurs des ressources naturelles ou l'acheminement des ressources naturelles. Elle aborde également les risques liés à la capacité auxquels RNCan pourrait être confronté en situation d'urgence, comme celles requises pour intervenir rapidement et efficacement et diffuser de l'information dans l'éventualité d'urgences civiles. Finalement, la priorité contribue à atténuer le risque associé au changement climatique, y compris le risque que le Canada et les secteurs des ressources naturelles soient touchés par le changement climatique s'ils ne sont pas en mesure de s'adapter.

Pleins feux sur :

La plateforme géospatiale fédérale

RNCan continuera de codiriger les travaux de 20 autres ministères et organismes fédéraux menant à la création de la plateforme géospatiale fédérale. Cette plateforme offrira de l'information géospatiale intégrée et exhaustive, notamment des données socioéconomiques, géologiques et environnementales. Les utilisateurs pourront consulter plusieurs couches de données géospatiales intégrées et multidisciplinaires sur une carte de base commune. Les données fournies par la plateforme géospatiale fédérale appuieront la prise de décision du gouvernement fédéral et stimuleront l'innovation et la productivité dans l'économie numérique du Canada. L'une des priorités en 2013-2014 sera l'élaboration d'une charte de projet et d'un plan de mise en œuvre.

Plans en vue de donner suite à la priorité

Grâce à sa collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les universités, les intervenants du secteur privé et ses principaux partenaires internationaux, RNCan continuera d'influencer l'innovation dans l'infrastructure des données géospatiales canadiennes, en assurant la diffusion de données géographiques ouvertes, de grande valeur et fondées sur les normes comme les données numériques d'élévation du Canada, les cartes topographiques et géoscientifiques et d'autres produits, en les mettant à la disposition des Canadiens. Le Ministère offrira également des applications de données ouvertes réutilisables, telles que le portail GéoGratis, ainsi que des outils, qui permettront de rentabiliser l'utilisation de la technologie.

RNCan continuera aussi d'offrir des services, de l'information et de l'expertise pour appuyer la gestion des risques associés aux catastrophes dans les secteurs public et privé.

Engagements à court terme

- Acquérir, intégrer et diffuser de l'information géospatiale et géoscientifique à l'appui de la gestion de l'utilisation du territoire et l'intervention en cas d'urgence, y compris des cartes numériques, des données altimétriques numériques et des publications sur les S et T. ([AAP 3.2](#))
- Mettre en œuvre des outils d'évaluation des risques sismiques et mettre à jour les données sismiques tant à l'échelle régionale que nationale et les systèmes de positionnement mondial afin d'améliorer les alertes au tremblement de terre et au tsunami en temps réel. ([AAP 3.1](#))

- Livrer une plate-forme d'adaptation nationale pour faciliter l'échange de connaissances et d'outils liés à l'adaptation aux changements climatiques des régions et des secteurs des ressources. Pour ce qui est du secteur forestier, élaborer une boîte à outils d'adaptation sur la gestion durable des forêts, dans un contexte de changements climatiques. ([AAP 3.1](#))
- Procéder à la première évaluation des risques de glissement de terrain sous-marin du Canada pour atténuer les répercussions de ces risques sur les collectivités côtières. ([AAP 3.1](#))
- Organiser la « Conference of the International Boreal Forest Research Association » incluant les discussions sur la santé de la forêt boréale dans le nord circumboréal. ([AAP 2.3](#))
- Fournir des méthodes, des outils et des données de télédétection pour le contrôle de la conformité réglementaire et l'évaluation des incidences cumulatives sur l'environnement incluant la région des sables bitumineux de l'Alberta. ([AAP 3.2](#))
- Déterminer les effets des changements climatiques sur le pergélisol pour éclairer le développement de l'infrastructure du Nord. ([AAP 3.1](#))
- Effectuer des inspections sur la sûreté et la sécurité des explosifs et faire en sorte que 70 % des rapports d'inspection sur les explosifs soient d'un niveau satisfaisant ou supérieur. ([AAP 3.1](#))
- Fournir des données simulées, des méthodes d'application et une expertise afin de réaliser des économies dans des domaines comme la surveillance du déplacement des glaces ou la prévision de stratégies de gestion agricoles en fonction des données recueillies dans le cadre de missions satellitaires avancées. ([AAP 1.2](#))
- Octroyer un contrat et débiter la construction de l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Granby pour réduire les impacts environnementaux. ([AAP 2.3](#))
- Se préparer et mettre en œuvre la prochaine phase du Programme des responsabilités nucléaires héritées. ([AAP 2.3](#))
- Produire des estimations des émissions de gaz à effet de serre et du carbone forestier, qui seront utilisées dans le Rapport sur l'inventaire canadien des gaz à effet de serre de 2014. ([AAP 2.3](#))
- Améliorer le Système canadien d'information sur les feux de végétation par le perfectionnement du système de détection, de comptabilisation et de signalement des incendies, qui évaluera les superficies détruites dans l'ensemble du pays par les feux de végétation et les émissions de carbone

provenant des feux et contribuera aux connaissances et aux engagements en matière de rapports (nationaux et internationaux) liés à la comptabilisation du carbone forestier. ([AAP 3.1](#))

- Livrer des connaissances et des outils aux décideurs pour atténuer les risques et les incidences des infestations par les parasites des forêts à grande incidence (indigènes et exotiques), améliorer la compréhension des voies de déplacement des espèces exotiques, évaluer les incidences économiques et écologiques des épidémies provoquées par les parasites, et améliorer les modèles de prévision et les systèmes de surveillance des menaces posées par les parasites. ([AAP 3.1](#))
- Émettre 1 700 licences et certificats d'explosifs. ([AAP 3.1](#))
- Maintenir à 4 800 le nombre de Canadiens certifiés pour effectuer des essais non destructifs conformes à une norme nationale. ([AAP 3.1](#))
- Entreprendre des projets de recherche pour élaborer des mesures de prévention des déversements de pétrole extracôtiers, ce qui débouchera, entre autres, sur l'élaboration de stratégies d'intervention en cas de déversement de pétrole adaptées à l'environnement arctique. ([AAP 2.2](#))
- Renforcer la collaboration et le partenariat entre le Programme ministériel de gestion des urgences de RNCan et Sécurité publique Canada. ([AAP 3.1](#))

Engagements à moyen terme

- Examiner l'innovation dans les infrastructures, les données et les systèmes géospatiaux pour permettre à RNCan – en collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi que les universités et les intervenants de l'industrie – de continuer d'influencer l'innovation dans l'infrastructure des données géospatiales canadiennes, en assurant la diffusion de données géographiques ouvertes, de grande valeur et fondées sur les normes afin d'appuyer les priorités économiques, sociales et environnementales clés et promouvoir la compétitivité.

Pleins feux sur :

La recherche et le développement sur l'effet de souffle des explosifs

Le Laboratoire canadien de recherche sur les explosifs de RNCan effectue des explosions contrôlées afin de déterminer l'effet d'une explosion sur une infrastructure critique. Ces [essais](#) aideront à vérifier la résistance aux explosions des structures, ainsi qu'à limiter les dégâts matériels possibles et à réduire les pertes de vies humaines éventuelles.

Contexte organisationnel et priorités organisationnelle

La section précédente présente **ce que** le Ministère prévoit faire pour réaliser les priorités stratégiques afin d'appuyer sa vision. La présente section met l'accent sur **la façon** dont le Ministère réalisera ses priorités organisationnelles.

Pour y parvenir, RNCan doit s'assurer que ses ressources sont harmonisées à ses priorités, que ses processus sont le plus efficient possible et qu'une gouvernance judicieuse soit en place pour assurer la responsabilisation.

Contexte organisationnel

Cadres, pratiques et systèmes de saine gestion

RNCan a mis en place des cadres, des pratiques et des systèmes de saine gestion et doit chercher continuellement des moyens d'accroître l'efficacité et l'efficience de ses opérations.

Au cours des dernières années, le Ministère a pris des mesures pour renforcer les activités de gestion. Le Ministère a révisé sa [structure de gouvernance](#), a actualisé son [architecture d'alignement des programmes et son cadre de mesure du rendement](#), a adopté un [cadre stratégique de gestion intégrée des risques](#), a mis en œuvre un [cadre de gestion de projets](#), a récemment créé un [cadre de planification des investissements](#) et améliore continuellement son [profil de risque de l'organisation](#). RNCan a élaboré un nouveau [code de valeurs et d'éthique](#), a défini les [compétences de base de RNCan](#) et a mis en œuvre SAP, un nouveau système de gestion des finances, des biens et des projets. Des efforts ont aussi été consacrés à l'amélioration des pratiques de gestion, notamment par la publication du document [Rôle du gestionnaire](#) et la participation des gestionnaires aux séances mensuelles sur les « trousseaux d'outils » pour mettre à leur disposition les outils et les connaissances appropriés.

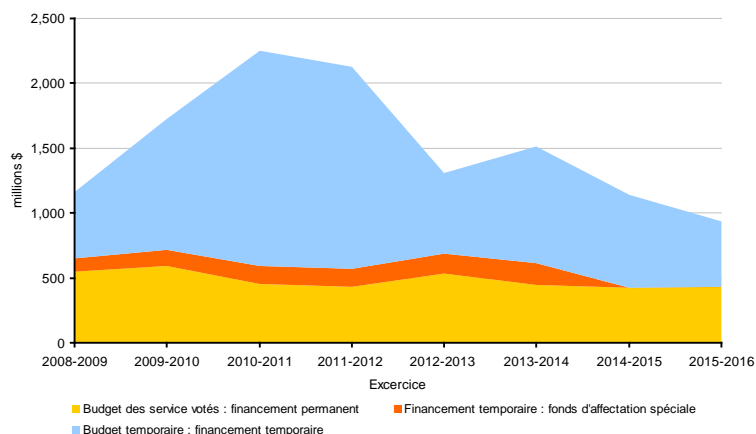
L'excellence de RNCan en matière de gestion a été soulignée par le Secrétariat du Conseil du Trésor et par d'autres organismes centraux : pour une quatrième année consécutive, RNCan a reçu les notes « excellent » et « acceptable » sur son bulletin de rendement, du [Cadre de responsabilisation de gestion](#).

Contexte financier

Le budget total de RNCan pour l'exercice financier 2013-2014 est de 1,5 milliard de dollars, sans les paiements législatifs.

Tel qu'il a été annoncé dans le Budget de 2012, la contribution annuelle de RNCan au plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit est de 112 millions de dollars – ou 10 % des dépenses examinées – à réaliser d'ici le 1^{er} avril 2014 (voir les figures 5 et 6).

FIGURE 5. Tendence budgétaire de RNCan



Parallèlement, le Budget de 2012 a financé un certain nombre d'investissements ciblés qui contribueront à la réalisation des priorités du Ministère en ce qui concerne le développement responsable des ressources, la transformation du secteur forestier, la technologie des isotopes médicaux et l'observation de la Terre.

Au cours de l'horizon de planification sur trois ans, RNCan prévoit un retour aux niveaux de financement de 2008-2009. Ce changement est attribuable à différents facteurs, notamment la mise en œuvre de l'Examen stratégique de 2009, l'achèvement de diverses initiatives associées au Plan d'action économique, le transfert des responsabilités et des ressources liées aux TI à Services partagés Canada, le regroupement des services de rémunération et d'avantages sociaux et la mise en œuvre du Budget de 2012.

Gérer la transition et assurer la viabilité financière à long terme de RNCan sont des responsabilités fondamentales de la gestion.

FIGURE 6. Budget de RNCan par exercice et source de financement

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Budget des service votés : financement permanent	544 760 668	591 935 567	455,462,093	430 463 991	532 545 431	442 456 682	420 865 581	429 262 159
Financement temporaire : fonds d'affectation spéciale	108 258 402	122 673 000	135 195 500	136 837 000	151 652 000	174 097 028	1 897 028	1 897 028
Budget temporaire : financement temporaire	507 830 090	1 012 655 000	1 663 112 817	1 562 141 474	626 075 759	896 063 528	714 695 615	504 131 194
Total (excluant les paiements législatifs)	1 160 849 160	1 727 263 567	2 253 770 410	2 129 442 465	1 310 273 190	1 512 617 238	1 137 458 224	935 290 381

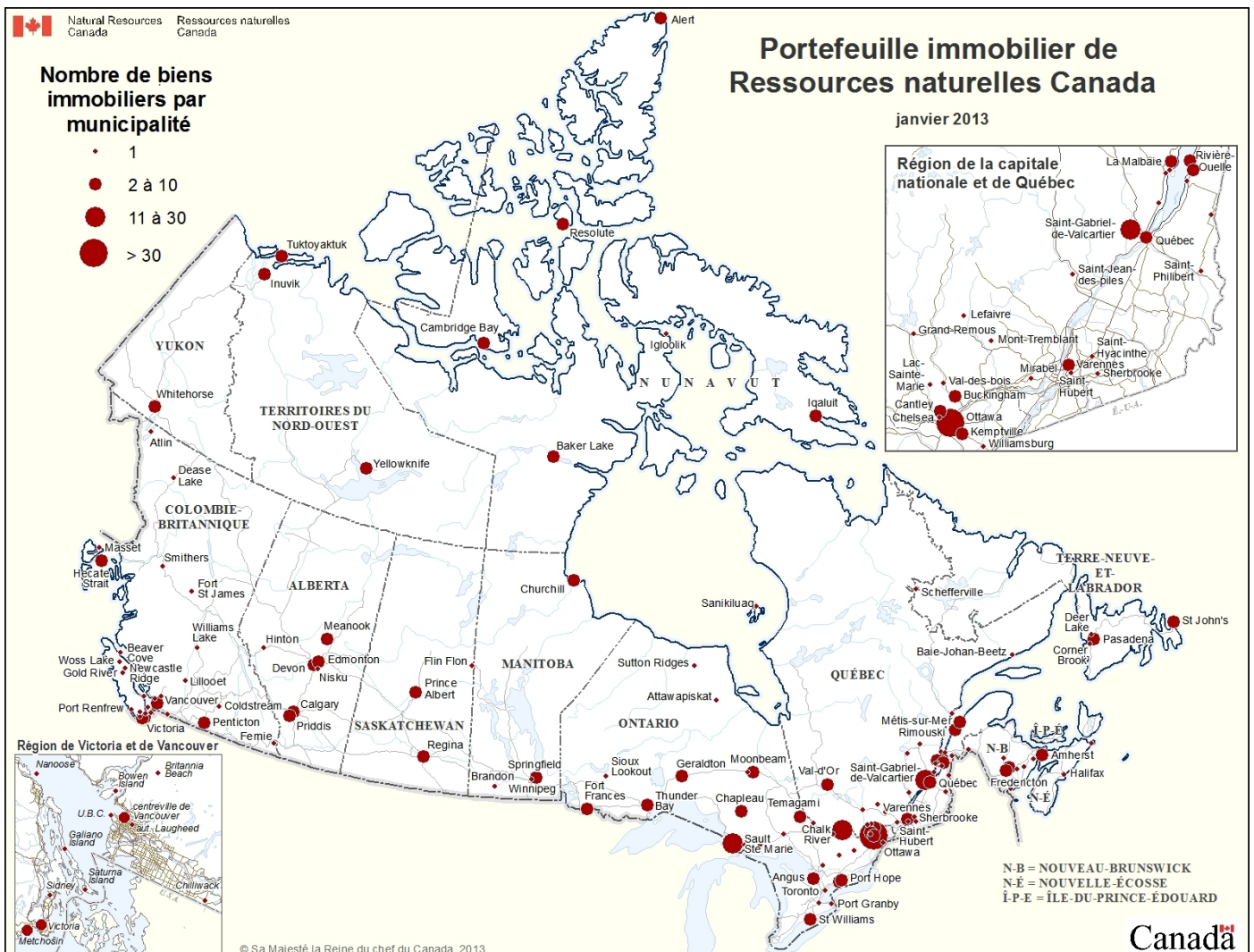
Contexte des personnes

RNCan compte sur un effectif diversifié et hautement qualifié. Au 31 mars 2013, RNCan comptait près de 4 000 employés, dont la plupart se trouvaient dans les catégories Scientifiques et professionnels (44 %) et Administration et service extérieur (34 %). Ses employés travaillent dans des bureaux et des laboratoires de partout au Canada. Environ la moitié des 94 installations occupées de RNCan se trouvent dans la région de la capitale nationale, et les autres sont réparties dans les régions suivantes : Atlantique, Québec, Ontario, Ouest, Pacifique et Nord du Canada (voir la Figure 7).

La composition de l'effectif de RNCan reflète les changements démographiques au Canada, une proportion de 59 % des employés ayant plus de 45 ans. Alors qu'une proportion de 11 % des employés est admissible à la retraite au 31 décembre 2012, ce nombre devrait augmenter à 26 % d'ici 2016-2017. Ces départs pourraient avoir une incidence sur la capacité en matière de leadership et entraîner des lacunes dans les compétences.

L'un des principaux défis à relever et l'une des responsabilités essentielles pour le Ministère est de gérer les répercussions sur les ressources humaines de la transition vers une plus petite organisation. Les répercussions ont été observées dans toutes les

FIGURE 7. Portefeuille immobilier de Ressources naturelles Canada, janvier 2013



régions et dans l'ensemble des fonctions du Ministère : les politiques, les sciences, l'exécution des programmes et les services internes.

L'attrition, y compris les départs à la retraite, a aidé le Ministère à s'adapter aux nouvelles réalités fiscales. Toutefois, d'autres mesures de réaménagement des effectifs ont été amorcées pour réaliser les économies nécessaires. Le Ministère est toujours déterminé à aborder cette période de réaménagement avec sensibilité, leadership et innovation en s'inspirant des valeurs de la fonction publique.

En janvier 2012, le Ministère a amorcé une restructuration du Secteur de la gestion et des services intégrés et du Secteur de la gestion des affaires publiques et du portefeuille. Une partie de la restructuration était liée à de grandes initiatives fédérales, comme le regroupement des fonctions liées à la rémunération et aux avantages sociaux à Miramichi, au Nouveau-Brunswick. Quelques 105 postes pourvus seront finalement éliminés à la suite de la restructuration.

Un deuxième processus de réaménagement des effectifs a été amorcé en avril 2012, à la suite du Budget de 2012. À la fin du processus, environ 320 postes seront éliminés.

En tout, plus de 580 employés ont été touchés par le réaménagement des effectifs en rapport avec la restructuration, le Budget de 2012 et d'autres mesures de gestion. Au 31 mars 2013, un peu plus de 230 de ces employés avaient été maintenus en poste, principalement par des processus de sélection aux fins de maintien en poste. Tout au long de l'exercice de jumelage pangouvernemental (autant à des postes vacants qu'à des postes disponibles par remplacement à l'interne et dans d'autres organisations de la fonction publique), RNCan a été en mesure de placer plus de 100 des employés restants et d'offrir du soutien à la transition à près de 150 employés qui ont choisi de quitter la fonction publique. Le Ministère continue de chercher des possibilités d'emploi pour les employés qui souhaitent demeurer dans la fonction publique par le biais d'un processus ministériel d'autorisation en matière de priorités et du Système de gestion de l'information sur les priorités de l'ensemble de la fonction publique, en tenant compte des possibilités liées à de nouvelles formations professionnelles.

Valeurs et éthique, langues officielles et équité en matière d'emploi

La réussite de RNCan dépend de la diversité de son effectif, du respect des deux langues officielles et de la prise de décisions fondées sur des valeurs. Trois éléments fondamentaux orientent l'approche de RNCan dans ces secteurs.

Le [Code de valeurs et d'éthique de RNCan](#) énonce les valeurs et les comportements attendus de tous les employés de RNCan. Le Ministère portera une attention particulière à la sensibilisation à l'égard du Code de valeurs et d'éthique, qui aborde les risques éthiques et les situations de conflit potentielles auxquels le Ministère et ses employés peuvent être confrontés.

Le [Plan d'action sur les langues officielles de 2011-2014](#) reflète l'engagement du Ministère à respecter de façon proactive ses obligations légales. Il énonce les activités à améliorer dans tous les aspects de la *Loi sur les langues officielles*, comme le service au public, la langue de travail, la promotion de la dualité linguistique et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces mesures contribueront à donner suite aux résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011, qui indiquaient que les employés francophones ne se sentent pas libres de rédiger des documents ou de participer aux réunions d'équipe dans la langue officielle de leur choix.

Le [Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi de 2012-2015](#) reflète le fait que des écarts subsistent malgré l'augmentation de la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Les écarts dans la représentation des femmes dans le groupe des chercheurs scientifiques, des minorités visibles dans le groupe des arpenteurs, des personnes handicapées dans le groupe de l'économie et des sciences sociales et des Autochtones dans le groupe des cadres supérieurs sont particulièrement préoccupants. Les secteurs prioritaires clés sont le renforcement de la gouvernance et de la responsabilisation, l'intégration de l'optique de la diversité dans la gestion des talents, la promotion des options de carrière pour les femmes dans les S et T, le renforcement des efforts liés à la prévention du harcèlement et de la discrimination et la réalisation de progrès dans le cadre de l'Initiative de gestion du mieux-être et de l'incapacité.

Combinaison de compétences

Tel qu'il a été indiqué, RNCan compte sur un effectif hautement spécialisé, notamment dans les secteurs des sciences et des technologies. Il convient de gérer efficacement l'incidence des départs à la retraite prévus et l'évolution des travaux scientifiques de RNCan à l'appui des priorités gouvernementales afin de maintenir la capacité scientifique et la base de connaissances du Ministère. On sait que le développement des compétences et des connaissances spécialisées prend plusieurs années et que dans de nombreux cas, elles ne peuvent être acquises directement du secteur privé. Au cours des prochaines années, il sera très important de déterminer les aptitudes et les compétences

nécessaires et les secteurs où des écarts peuvent survenir, ainsi que d'assurer le transfert et la gestion des connaissances.

Attirer et maintenir en poste les employés qui possèdent les compétences appropriées

Compte tenu de la nature spécialisée de l'expertise requise et de la durée nécessaire au développement de cette expertise, l'un des principaux risques est de ne pas être en mesure d'attirer des employés, ou de les perdre, en raison de problèmes liés à l'effectif ou au milieu de travail.

Pour renouveler son effectif, le Ministère continuera d'utiliser les différents programmes de recrutement fédéraux qui ciblent les étudiants et les chercheurs, notamment le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant, le Programme des adjoints de recherche, le Programme postsecondaire d'enseignement coopératif/d'internat, le Programme de recrutement et de perfectionnement d'analystes de politiques et le Programme des bourses de recherche scientifique du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Les médias sociaux, comme Twitter et LinkedIn, seront également utilisés afin de promouvoir les possibilités d'emploi.

Donner suite aux résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011

Dans l'ensemble, les résultats du [Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011](#) (SAFF) étaient positifs et indiquaient que le Ministère affiche toujours un bon rendement en ce qui concerne la participation des employés, l'incitation à innover, les relations positives des employés avec les gestionnaires et le milieu de travail respectueux.

Toutefois, certains secteurs nécessitent une attention continue, notamment :

- le harcèlement, la discrimination et les conflits informels en milieu de travail;
- la charge de travail et les heures supplémentaires;
- les langues officielles;
- le perfectionnement professionnel.

En 2013-2014, le Ministère mettra l'accent sur le perfectionnement professionnel et la prévention du harcèlement et de la discrimination, notamment en concentrant ses efforts sur le renforcement de la sensibilisation et la promotion d'un environnement de travail respectueux.

Gestion des talents, transformation et renouvellement

Au cours des prochaines années, l'accent sera mis sur la mobilisation des talents d'un effectif réduit qui est diversifié, qui offre un rendement élevé, qui peut s'adapter et qui est en mesure de travailler dans un contexte de collaboration, d'innovation et de rationalisation. Pour atteindre ces objectifs, l'approche qu'adoptera RNCan à l'égard de la gestion des talents sera d'assurer le perfectionnement des employés à tous les échelons, de s'assurer de bien assimiler les fondements de la gestion, d'appuyer de bonnes pratiques de gestion des personnes et de créer un environnement où les employés se sentent valorisés.

Pour favoriser un environnement de travail sain et sécuritaire, RNCan a mis sur pied la Division de la santé en milieu de travail au sein du Secteur de la gestion et des services intégrés. Ce groupe réunit plusieurs fonctions dans un cadre unique afin d'aborder les préoccupations qui ont trait à la santé et à la sécurité en milieu de travail.

La gestion du rendement est le fondement de la gestion efficace des talents. En encourageant des discussions continues entre les employés et les gestionnaires sur le rendement, l'apprentissage et le perfectionnement professionnel, RNCan favorisera la création d'un environnement qui optimise la contribution de chaque employé.

Priorités organisationnelles

Les quatre priorités organisationnelles orientent le programme de gestion du Ministère. La section suivante indique ce que RNCan fera dans le cadre de chaque priorité organisationnelle et associe ces priorités aux risques auxquels le Ministère est confronté. Pour chaque priorité, elle présente également une courte explication sur ce que le Ministère cherche à réaliser et énonce pourquoi il s'agit d'une priorité.

Affirmer notre leadership en matière de politiques

Ce que nous tentons d'accomplir

Formuler des conseils proactifs, opportuns et fondés sur des données probantes au ministre et au gouvernement du Canada sur la façon de faire progresser les priorités en matière de politiques portant sur le développement des ressources naturelles du Canada et d'évaluer les choix des politiques et des programmes pour y arriver. S'assurer que les principaux intervenants et partenaires sont mobilisés et connaissent les perspectives de RNCan.

Pouquoi il s'agit d'une priorité

Dans un environnement politique qui évolue rapidement, RNCan doit réagir efficacement aux changements en adoptant une approche souple, en tirant parti des réseaux et des mécanismes de collaboration nouveaux et existants et en procédant à une analyse et à une recherche stratégique des politiques – à court, moyen et long terme – pour influencer les décisions et les politiques, y réagir et s'y adapter.

Risques qui sont gérés

Cette priorité contribue à atténuer les risques liés à la [capacité du Ministère de gérer](#) les changements dans son profil de financement et d'y réagir; ces changements pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'exécution des programmes du Ministère et son rendement.

Plans en vue de donner suite à la priorité

Pour réaliser cette priorité, RNCan se concentrera à tirer parti des partenariats, à renforcer les mécanismes de collaboration, à fonder les conseils et la prise de décision sur des données probantes et des analyses scientifiques et économiques éclairées, à participer à des recherches et à des analyses en matière de politiques à moyen terme et à mettre en œuvre une solide approche de planification des politiques.

Engagements à court terme

- Examiner les possibilités, dans le programme actuel du gouvernement, à moyen terme, de faire avancer le développement des ressources naturelles dans l'économie mondiale (p. ex. diversification des marchés, innovation énergétique, investissements et main-d'œuvre, infrastructure).
- Élaborer et présenter les propositions du Budget de 2014 au ministre en collaboration avec des organismes du portefeuille, en fondant les conseils et les recommandations sur des données scientifiques et économiques éclairées.
- Affirmer un leadership horizontal en matière de politiques en faisant progresser les propositions stratégiques, législatives et réglementaires par le biais d'une collaboration interministérielle (p. ex. comité des sous-ministres en matière de grands

projets, comité fédéral des SMA sur la géomatique et les observations de la Terre).

- Affirmer un leadership horizontal en matière de politiques en faisant progresser les questions stratégiques à moyen terme par le biais des comités des SM (Changement climatique, énergie et environnement; Tendances et politiques économiques; Tendances mondiales, politique étrangère et défense; et Tendances sociales, politiques et institutions).
- Mettre à jour le Cadre de gestion du portefeuille pour en renforcer la cohérence et aider les organismes du portefeuille à améliorer la coordination des programmes et des politiques pour faire avancer les priorités gouvernementales, assurer la responsabilisation et maintenir une bonne gouvernance.
- Approfondir les analyses sur les possibilités de faire avancer l'innovation énergétique (y compris la formulation de commentaires aux Comité des sous-ministres sur le changement climatique, l'énergie et l'environnement).
- Mettre en œuvre le plan d'évaluation sur cinq ans en utilisant une approche fondée sur les risques.
- Élaborer un cadre stratégique pour appuyer la participation des Autochtones dans le développement des ressources naturelles, en collaboration avec d'autres ministères.

Mobiliser notre science et notre technologie

Ce que nous tentons d'accomplir

Les investissements du gouvernement du Canada dans les S et T sont éclairés et répondent aux besoins cernés par un vaste éventail d'intervenants. Les activités de S et T tirent parti des avantages comparatifs des intervenants du système d'innovation.

Pourquoi il s'agit d'une priorité

L'efficacité de RNCan englobe l'ensemble du système d'innovation : l'industrie, les universités et les autres ordres de gouvernement. Le Ministère poursuit ses activités dans le contexte mondial, et la mondialisation a une incidence directe sur la façon dont il mobilise les sciences et innove.

Risques qui sont gérés

Cette priorité contribue à atténuer les risques associés à la capacité de RNCan de réaliser des activités de S et T qui abordent les enjeux clés de demain en ce qui a trait aux ressources naturelles.

Plans en vue de donner suite à la priorité

RNCan continuera d'accroître l'intégration des sciences et des politiques par le biais d'activités de sensibilisation, de groupes de travail horizontaux et de la communauté de pratique sur l'intégration des sciences et des politiques (CPISP), et cherchera à accroître la visibilité externe et interne de ses S et T.

Engagements à court terme

- Déterminer les possibilités d'établir de nouveaux partenariats nationaux et internationaux en matière de S et T.
- Renforcer la gouvernance et la responsabilisation à l'égard des S et T par le biais du Conseil des S et T présidé par le sous-ministre.

Pleins feux sur :

La collaboration internationale liée aux sciences et aux technologies

Le nouveau Fonds Canada-Israël pour les sciences et technologies de l'énergie de RNCan contribuera à renforcer la collaboration liée aux sciences et aux technologies de l'énergie entre les deux pays. Des tables rondes ont déjà été établies et réunissent des chercheurs, des entreprises et des innovateurs canadiens et israéliens en vue d'identifier des secteurs de collaboration, principalement dans le secteur du pétrole et du gaz non conventionnels. Une demande de propositions sera publiée en 2013 afin de solliciter des projets; on procédera ensuite à la sélection, à la mise en œuvre et à la surveillance des projets.

- Élaborer une nouvelle approche ministérielle plus proactive à l'égard de la gestion de la propriété intellectuelle pour assurer un impact plus important.

Pleins feux sur :

La Politique sur les publications en S et T

Le système de la [Politique sur les publications en S et T](#), qui a récemment été lancé, facilitera le travail des analystes des politiques et des scientifiques du Ministère en offrant un guichet unique donnant accès à des centaines de publications en S et T. Il s'agira d'un outil clé pour assurer une meilleure intégration des sciences et des politiques au sein du Ministère.

- Consigner les projets de premier plan en S et T de RNCan et en assurer le suivi afin de mieux évaluer et communiquer la pertinence, la qualité et l'impact des activités de S et T de RNCan.
- Mettre en œuvre la politique sur les publications en S et T afin d'accroître la sensibilisation à l'égard des S et T de RNCan et d'en améliorer l'accès et l'utilisation dans les conseils stratégiques et la prise de décision.
- Mettre en place de nouvelles structures organisationnelles, comme la communauté de pratique de l'intégration des sciences et des politiques et des groupes de travail horizontaux, pour accroître l'intégration des sciences et des politiques et faire connaître les pratiques exemplaires.

- Offrir des services et des outils en ligne pour l'accès gratuit à des données de haute qualité dans un format simple et ouvert, et intégrer les banques de données géoscientifiques par l'entremise d'un géoportail à guichet unique.

Pleins feux sur :

Les comptes rendus en S et T

Pour mieux comprendre l'incidence des investissements en S et T de RNCan et la façon dont ils appuient les priorités gouvernementales et apportent des avantages aux Canadiens, le Ministère a préparé 23 compte rendus caractéristiques sur les S et T. Ces comptes rendus décrivent les activités de S et T de RNCan, ses dépenses, son rôle dans la prestation des S et T et les partenaires avec lesquels le Ministère collabore. Décrivant de 80 à 90 % des activités en S et T du Ministère, les comptes rendus sont harmonisés à l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) et offrent un fondement solide pour la responsabilisation des activités en S et T de RNCan. En somme, les comptes rendus faciliteront la gestion efficace et contribueront à orienter l'établissement des priorités liées aux S et T, l'élaboration de mesures du rendement et la communication des renseignements scientifiques de RNCan aux Canadiens.

Engagements à moyen terme

- Adopter une approche à l'égard de l'établissement des priorités, de l'évaluation des répercussions et de la gestion de la propriété intellectuelle en matière de S et T dans l'ensemble de l'organisation, et faire avancer cette approche.
- Préparer un rapport sur les S et T pour faire ressortir l'incidence des activités de S et T de RNCan, et préparer un rapport d'étape sur la mise en œuvre de la stratégie de RNCan en ce qui a trait aux S et T.

Transformer nos modèles d'affaires

Ce que nous tentons d'accomplir

Les opérations et les processus internes de RNCan sont souples et malléables et répondent aux besoins stratégiques, ceux en S et T et ceux liés à l'exécution des programmes. Les possibilités d'accroître l'efficacité et l'efficience des opérations de RNCan sont cernées et mises en œuvre. La note « acceptable » ou « excellent » pour les secteurs de gestion évalués dans le Cadre de responsabilisation de gestion en témoigne.

Pourquoi il s'agit d'une priorité

L'objectif de RNCan est de moderniser l'exécution des opérations tout en assurant l'efficacité et l'efficience de ses services et opérations ainsi que la saine gestion des ressources. Les efforts du Ministère s'inscrivent dans la poursuite de l'excellence du gouvernement dans l'ensemble des fonctions de base. Pour déterminer les améliorations et transformer ses activités, le Ministère sollicite la participation d'intervenants à l'interne et à l'externe. Cela englobe l'amélioration de la planification stratégique et de la gouvernance de la gestion de l'information et des technologies, l'amélioration des dossiers électroniques et de la gestion des documents et la mise au point des processus organisationnels de soutien.

Risques qui sont gérés

Cette priorité contribue à atténuer les risques liés à la **capacité du Ministère de gérer** les changements dans son profil de financement et d'y réagir; ces changements pourraient avoir une incidence sur la capacité d'exécution des programmes du Ministère et son rendement. Elle aborde également les risques liés à la **gestion et technologie de l'information**; par exemple, RNCan pourrait ne pas disposer d'une infrastructure de TI qui soit harmonisée à ses besoins organisationnels ou pourrait ne pas être en mesure de satisfaire aux exigences des organismes centraux ou aux exigences légales, ce qui comprend la protection contre les cybermenaces.

Plans en vue de donner suite à la priorité

RNCan continuera de mettre en œuvre son programme de transformation ambitieux en mettant l'accent sur des initiatives clés regroupées en trois principaux thèmes : réaliser des progrès dans l'adoption d'une approche d'entreprise; optimiser les ressources et les efforts ministériels; et collaborer à l'interne afin d'améliorer les résultats. Chaque initiative englobe une importante gestion du changement, des communications internes efficaces (le Groupe consultatif chargé des communications internes y contribue grandement) et une gestion de projets rigoureuse.

Engagements à court terme

- Optimiser la gouvernance et les investissements liés à la gestion et à la technologie de l'information (GTI) dans l'ensemble du Ministère par l'élaboration d'un plan stratégique sur la GTI.

- Finaliser la conception du projet de GCDocs afin d'établir une nouvelle plateforme pour les dossiers électroniques et la gestion des documents, ce qui comprend une stratégie de mobilisation pour appuyer la mise en œuvre à l'échelle du Ministère.

Pleins feux sur :

L'accessibilité sur le Web

RNCan transforme son site Internet en une ressource consolidée plus conviviale qui alimentera un guichet unique pour les renseignements du gouvernement du Canada sur le Web. Différentes fonctions permettront aux employés et au public de trouver et de consulter plus facilement le contenu Web de RNCan. En 2013-2014, RNCan terminera la mise en œuvre complète des normes sur l'accessibilité et la facilité d'emploi des sites Web et offrira une nouvelle structure mise à l'essai par des utilisateurs pour consolider la présence de RNCan sur le Web.

- Transformer la présence de RNCAN sur le Web en un site Web consolidé et plus petit qui offrira aux Canadiens du contenu plus pertinent et utile, et mettre en œuvre une gouvernance plus solide et des examens périodiques du contenu Web.
- Améliorer les processus opérationnels internes en augmentant l'efficacité et l'efficacité du service et des opérations dans différents secteurs, notamment l'outil de réservation des voyages et de gestion des dépenses, l'approbation des voyages internationaux, la dotation des RH, l'approvisionnement, la formation sur SAP, les finances et les procédures de facturation.

Pleins feux sur :

GCDocs

Au printemps 2013, RNCAN commencera à aborder les aspects liés à la gestion du changement, dans le cadre de la mise en œuvre de GCDocs, en aidant les employés à mettre en place les pratiques exemplaires en matière de GI (p. ex. gestion des courriels, élimination des doublons sur les disques partagés) et en s'assurant que tous suivent le cours en ligne gratuit GI-TAC (Gestion de l'information – Test d'autoévaluation des capacités) de l'École de la fonction publique du Canada afin de mieux comprendre leurs obligations en ce qui a trait à la gestion de l'information. Le déploiement de GCDocs s'amorcera à l'hiver et au printemps 2014. Une fois le déploiement terminé, le système permettra aux employés d'enregistrer, de consulter et de partager plus facilement des documents dans l'ensemble du Ministère. Les fonctions clés sont notamment le contrôle automatisé des versions et l'élimination des documents, ce qui permettra de réduire les chevauchements. Les employés recevront une formation.

- Poursuivre la transformation pangouvernementale des services de gestion et accroître l'efficacité, l'uniformisation et le regroupement de la prestation des services, de concert avec les efforts consentis par le gouvernement du Canada pour réduire les coûts des services internes et externes, y compris la mise en œuvre du Processus opérationnel commun des ressources humaines, pour renouveler les services et les systèmes des ressources humaines par l'uniformisation des processus et des outils.
- Mettre en œuvre des mesures d'efficacité pangouvernementales pour les services internes.
- Mettre en œuvre le Plan d'investissement pour la période de 2013-2014 à 2017-2018 afin d'assurer une meilleure harmonisation des ressources avec

les priorités et les risques cernés, appuyée par une saine gouvernance.

- Poursuivre la mise en œuvre des mesures d'économie liées au Budget de 2012.
- Mettre en œuvre le Plan de sécurité ministériel pour corriger les lacunes cernées dans la dernière analyse des risques.
- Renforcer la surveillance des risques et évaluer l'efficacité des stratégies d'atténuation.
- Poursuivre la transformation des services internes, y compris le paiement et la facturation électroniques, la prochaine phase de la mise en œuvre de SAP et les améliorations de PeopleSoft.

Engagements à moyen terme

- Évaluer le modèle de financement ministériel de RNCAN et trouver les choix liés à son remaniement.
- Examiner les méthodes et les structures de calcul des coûts des services ministériels.
- Mettre en œuvre le Processus opérationnel commun en gestion financière dans le cadre de la transformation pangouvernementale des services ministériels.
- Procéder à la mise en œuvre complète de GCDocs.
- Mettre en œuvre la norme sur l'interopérabilité du Web.
- Mettre en œuvre la directive sur la tenue des documents du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Améliorer la sensibilité, l'efficacité et la durabilité de l'infrastructure fédérale par le biais de la plateforme géospatiale fédérale tout en améliorant la collaboration interministérielle ainsi que l'accès à l'information et l'échange des renseignements.

Développer notre capital humain

Ce que nous tentons d'accomplir

RNCan a la capacité et l'expertise nécessaires pour réaliser efficacement ses priorités. Les contributions des employés sont optimisées, et le perfectionnement professionnel est harmonisé aux besoins organisationnels et aux aspirations professionnelles. RNCan a un environnement de travail qui favorise l'apprentissage continu et respecte les valeurs de la fonction publique, la dualité linguistique et la diversité.

Pourquoi il s'agit d'une priorité

Pour réaliser ses priorités et ses résultats stratégiques, RNCan doit optimiser son capital humain; recruter de façon stratégique, en tirant parti de la diversité du Canada; développer les compétences appropriées et les aptitudes en leadership; et assurer le transfert des connaissances du personnel établi et des employés qui prennent leur retraite à la prochaine génération d'employés. Il sera essentiel d'optimiser la contribution et le perfectionnement professionnel des employés du Ministère, de leur première à leur dernière journée de travail.

Risques qui sont gérés

Cette priorité aborde les risques liés à l'effectif, soit les risques que RNCan ne soit pas en mesure d'attirer, de maintenir en poste et d'appuyer un effectif efficace par le biais de processus adéquats liés à l'effectif et à l'environnement de travail.

Plans en vue de donner suite à la priorité

RNCan regroupera les principaux efforts visant le renouvellement des RH par la mise en œuvre de son approche sur la gestion des talents et en continuant à mettre en œuvre et à évaluer les plans d'action à l'égard des résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011. Le Ministère se concentrera à mettre en place et à renforcer les principaux éléments fondamentaux (p. ex. valeurs et éthique, langues officielles et équité en matière d'emploi).

Engagements à court terme

- Mettre en œuvre les prochaines phases de la planification de la relève et de l'arrimage des talents, et renforcer la gestion du rendement au moyen d'outils et d'activités de formation, afin d'assurer la préparation organisationnelle pour l'entrée en vigueur de la Directive du Conseil du Trésor sur la gestion du rendement des employés en déterminant les possibilités de réussite et d'amélioration et en mettant en place une stratégie

de RNCan pour le perfectionnement de ses dirigeants.

Pleins feux sur : Les valeurs et l'éthique

En 2013-2014, RNCan continuera de solliciter la participation des cadres supérieurs et du personnel à l'égard du nouveau Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique et du Code de RNCan. Par exemple, le Ministère établira un Réseau des ambassadeurs des valeurs et de l'éthique formé de représentants des principaux bureaux régionaux du Ministère. Les ambassadeurs feront la promotion de la sensibilisation et de la compréhension des codes des valeurs et d'éthique de la fonction publique et de RNCan, serviront de lien vers l'expertise et faciliteront la communication des messages entre les régions et le Centre d'expertise en matière de valeurs et d'éthique.

Pleins feux sur : *La gestion des talents*

En 2013-2014, RNCan concentrera son approche à l'égard de la gestion des talents – qui vise à appuyer les employés et à assurer leur perfectionnement dans leurs rôles actuels et futurs à RNCan – sur les éléments suivants :

- Renforcer les rôles des gestionnaires par le biais d'outils et d'activités d'apprentissage
 - Renforcer le processus de gestion du rendement des employés en adoptant des objectifs de travail et des plans d'apprentissage plus rigoureux et en tablant sur la récente mise en correspondance des talents des groupes de relève EX
 - Promouvoir les discussions continues entre les employés et les gestionnaires sur le perfectionnement professionnel
 - Appuyer le développement du leadership par le biais d'un camp d'entraînement sur le leadership de RNCan et d'un programme de mentorat
-
- Aborder les secteurs prioritaires identifiés dans les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011 en mettant l'accent sur le perfectionnement professionnel et la prévention du harcèlement et de la discrimination.
 - Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action sur les langues officielles de RNCan et mettre en place des outils pour les gestionnaires et les employés dont l'environnement de travail est bilingue.
 - Mettre en œuvre et surveiller le Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi 2012-2015, un élément clé de l'engagement de RNCan visant l'établissement d'une organisation qui valorise les différences des employés, le traitement équitable et le respect de tous les employés ainsi que la participation des employés.
 - Finaliser et mettre en œuvre un plan d'action sur trois ans pour appuyer la gestion du bien-être et de l'incapacité (2^e année).
 - Élaborer, peaufiner et mettre en œuvre des plans et des produits de communications internes à l'appui des priorités organisationnelles.
 - Tabler sur le document [Rôle du gestionnaire](#) préparé en 2012, offrir un calendrier robuste

d'événements d'apprentissage visant les gestionnaires en 2013-2014 pour renforcer les notions fondamentales liées à la gestion des finances, des personnes, des projets et de l'information, et accroître la sensibilisation organisationnelle à l'égard des initiatives clés comme les communications scientifiques et le développement responsable des ressources.

Engagements à moyen terme

- Mettre en œuvre la Directive sur la gestion du rendement des employés en assurant une surveillance continue afin d'appuyer la préparation des rapports internes et externes.
- Offrir le camp d'entraînement sur le leadership aux nouveaux gestionnaires et cadres supérieurs de RNCan.
- Renouveler le Plan d'action sur les langues officielles de RNCan pour mieux favoriser la langue de travail et promouvoir la dualité linguistique et les communautés en situation minoritaire et pour aborder tous les nouveaux enjeux.
- Identifier clairement les secteurs qui sont confrontés à une pénurie de main-d'œuvre par une planification judicieuse des RH, dans le but d'élaborer des stratégies ciblées de recrutement et de dotation.
- Évaluer les progrès réalisés dans le cadre du Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi de 2012-2015 et renouveler les mesures visant à favoriser une culture qui intègre l'équité en matière d'emploi et la diversité dans les activités quotidiennes et les décisions en matière d'embauche et de promotion de RNCan.
- Poursuivre la formation à l'intention des gestionnaires et des employés sur les valeurs et l'éthique et sur les conflits d'intérêts, ainsi que sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le milieu de travail, au moyen de la promotion d'un milieu de travail respectueux, en se donnant pour objectif de rejoindre annuellement 25 % des employés en ce qui concerne les deux sujets.
- Faire des sondages auprès des gestionnaires de RNCan pour connaître les pratiques exemplaires en matière de valeurs et éthique et de conflits d'intérêts pour perfectionner les outils et les documents d'orientation dans ce domaine.

Conclusion

Le Plan d'activités intégré 2013-2016 présente des renseignements de haut niveau sur le contexte global avec lequel RNCan doit actuellement composer, les priorités stratégiques et organisationnelles du Ministère et la façon dont ces priorités sont liées à l'Architecture d'alignement des programmes. Le présent document regroupe les renseignements portant sur ce que le Ministère fera et comment il le fera. C'est toutefois dans la façon dont il se reflète dans les activités quotidiennes des employés que le Plan d'activités intégré prend toute son importance.

Nous vous invitons à discuter de ce plan avec vos collègues et l'équipe de direction pour déterminer comment votre travail contribue aux réussites de RNCan.

Si vous souhaitez en savoir plus à propos des activités prévues, veuillez consulter les plans d'activités intégrés des secteurs. Chacun d'eux présente des renseignements plus détaillés sur les activités prévues pour les prochaines années.

[Bureau de gestion des grands projets](#)

[Intégration des sciences et des politiques](#)

[Restructuration – Énergie atomique du Canada Limité](#)

[Secteur de l'énergie](#)

[Secteur de l'innovation et de la technologie
énergétique](#)

[Secteur de la gestion des affaires publiques et du
portefeuille](#)

[Secteur de la gestion et des services intégrés](#)

[Secteur des minéraux et des métaux](#)

[Secteur des sciences de la Terre](#)

[Service canadien des forêts](#)